

Assemblée Générale Ordinaire 2024

11 avril 2024 – MAZARS

Rapport Moral et Financier du Président

Marcel Felt

SITUATION MEDICALE

A vertical orange line is positioned on the left side of the page, extending from the top of the '2023' text down to the bottom of the slide.

2023

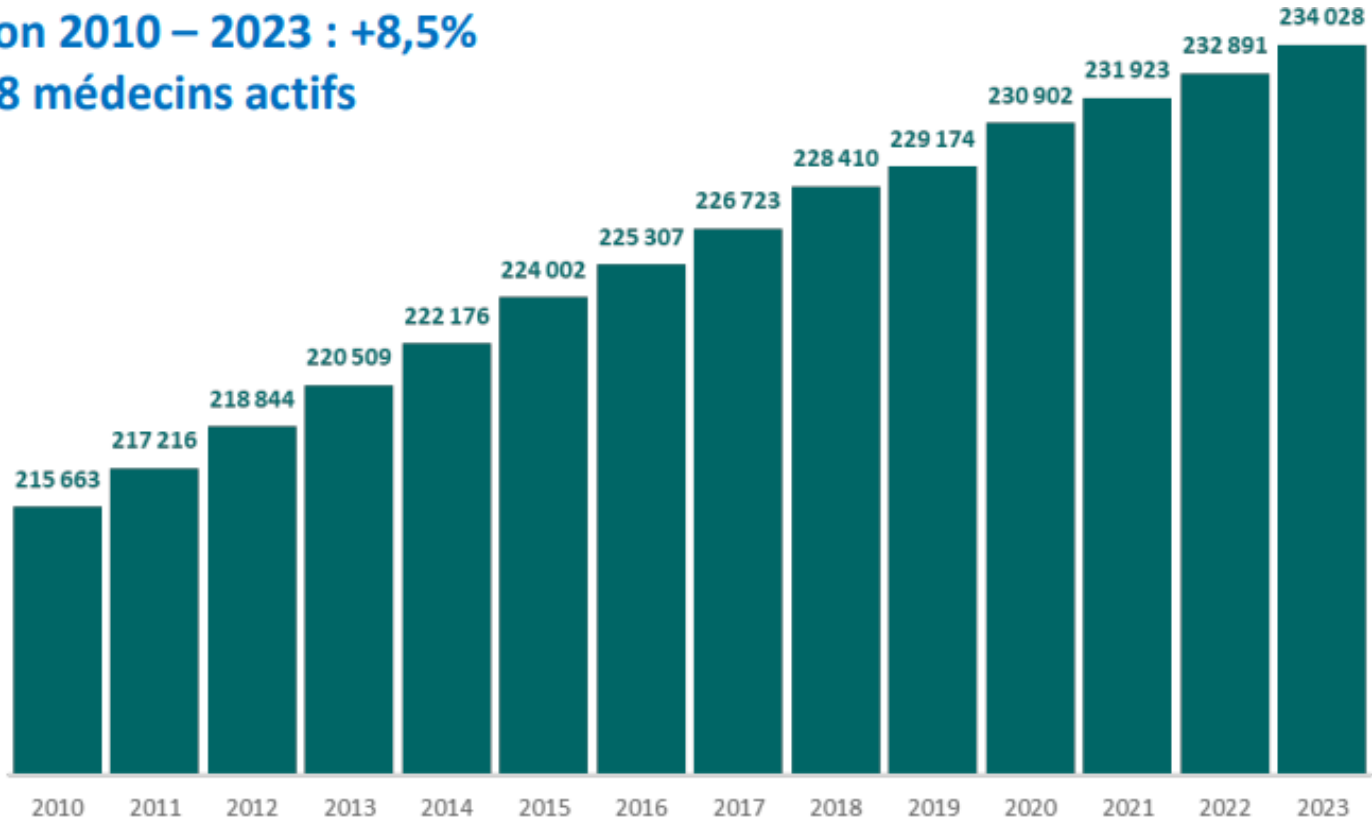
MEDECINS

Situation au 1^{er} janvier 2023

Evolution des effectifs de médecins depuis 2010 (tous domaines)

Variation 2010 – 2023 : +8,5%

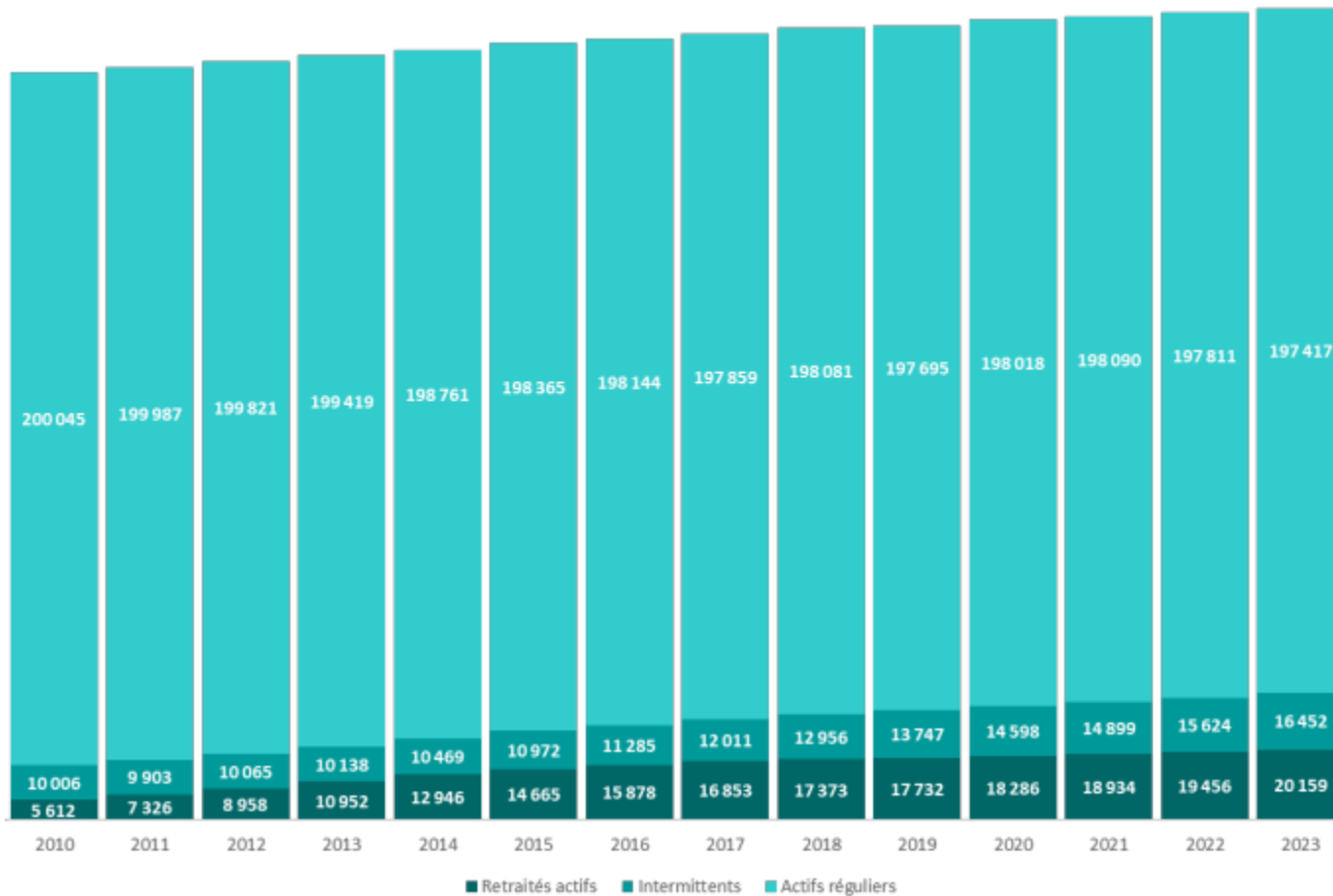
234 028 médecins actifs



MEDECINS

Situation au 1^{er} janvier 2023

Evolution des effectifs de médecins depuis 2010 (tous domaines)



Variation 2010 – 2023 :

- Actifs réguliers : -1,3%
- Retraités actifs : +259,2%
- Intermittents : +64,4%



Intermittents : Les intermittents sont ceux qui, par opposition aux actifs réguliers, n’ont pas une activité qualifiée de pleine. Parmi eux sont notamment comptabilisés les remplaçants ou encore les retraités actifs avant une activité intermittente.



MEDECINS DU TRAVAIL

Situation au 1^{er} janvier 2023

Figure 27 - Pyramide des âges – Médecine du travail

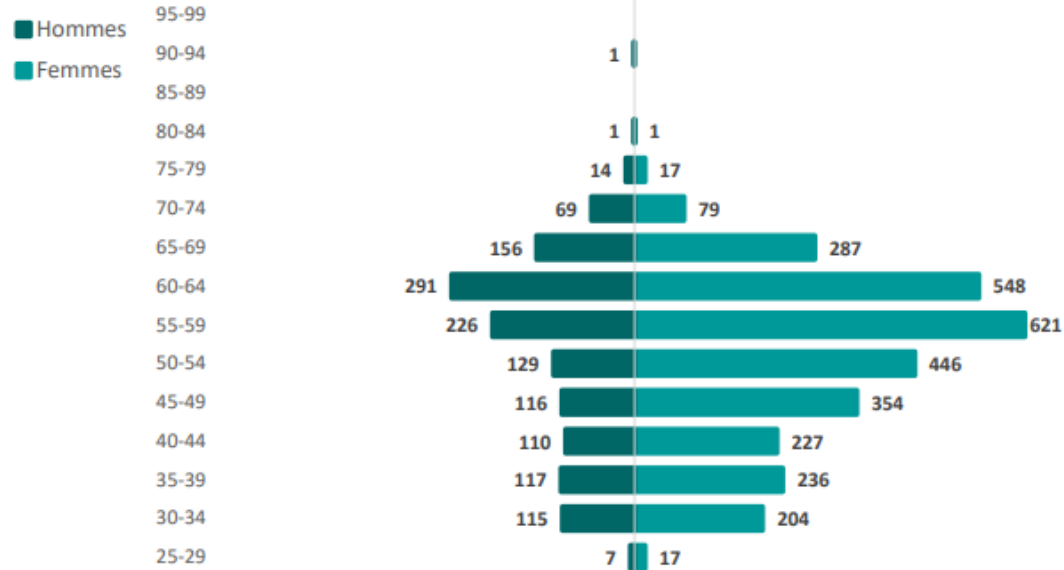


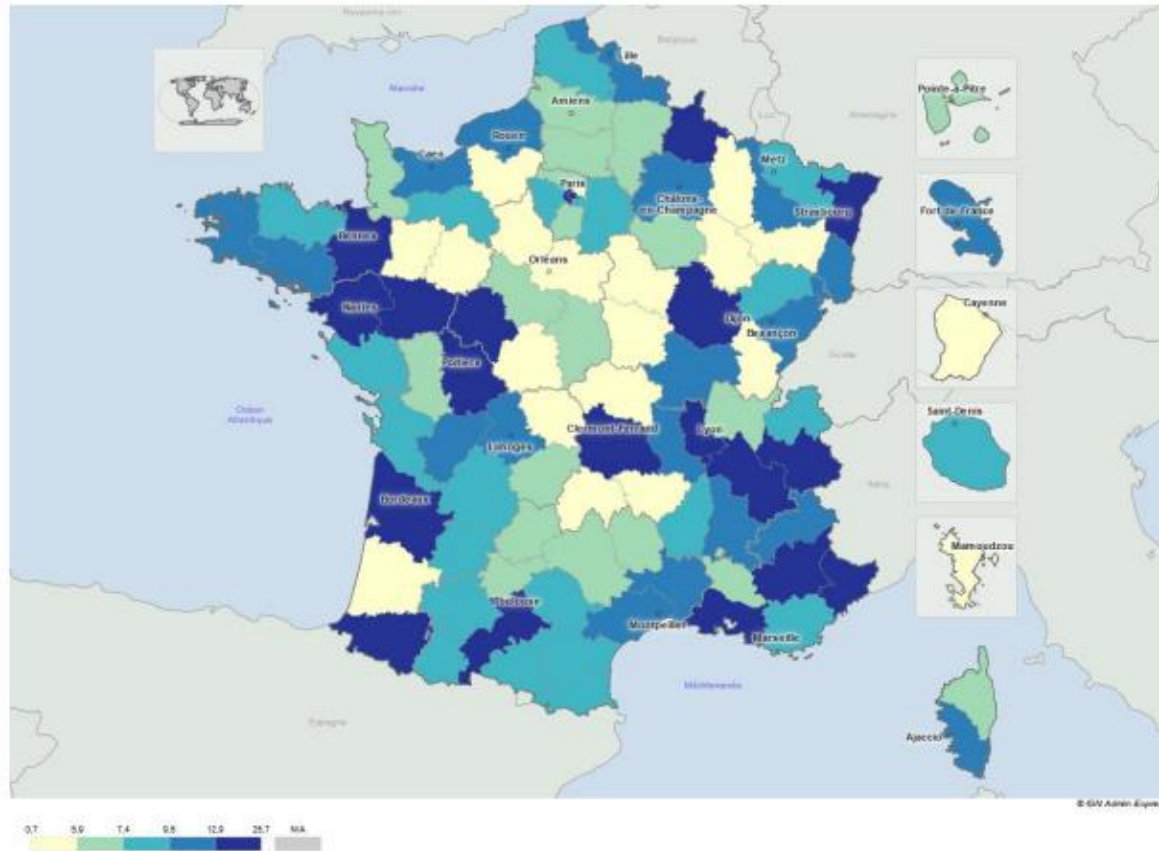
Tableau 27 – Effectifs par sexe et mode d'exercice – Médecine du travail

Hommes			Femmes		
Libéraux	Mixtes	Salariés	Libéraux	Mixtes	Salariés
2	5	1 343	2	6	3 029

MEDECINS DU TRAVAIL

Situation au 1^{er} janvier 2023

Carte 76 – Densités – Médecine du travail



Densité moyenne France entière : 8,8 médecins pour 100 000 habitants

Densité moyenne France métropolitaine : 9,2 médecins pour 100 000 habitants

MEDECINS DU TRAVAIL

Situation au 1^{er} janvier 2023

Densité des Médecins du Travail dans la région

Départements	Densité d'actifs en 2010 (pour 100 000 habitants)	Densité d'actifs en 2023 (pour 100 000 habitants)	Variation de la densité 2010-2023
Côte d'Or	19,7	13,2	-33,0%
Doubs	17,3	9,6	-44,5%
Saône et Loire	14,3	9,6	-32,9%
Territoire de Belfort	10,2	9,5	-6,9%
Haute Saône	12,3	7,6	-38,2%
Jura	8,7	5,5	-36,8%
Yonne	6,7	4,8	-28,4%
Nièvre	5,8	4,7	-19,0%



Rapport d'activité du Service 2023

Miguel Saboga

Composition CA – CC

10

2026

Composition du Conseil d'Administration

Membres Représentants Employeurs : 10

Président : MEDEF Monsieur Marcel FELT

Secrétaire : MEDEF Madame Danielle LEPORT

Administrateur : MEDEF Monsieur Eric MAILLARD

Administrateur : MEDEF Madame Sabrina VANNIER

Administrateur : MEDEF Madame Elise VAILLANDET

Administrateur : MEDEF Madame Patricia ROBBE

Administrateur : MEDEF Monsieur Jean-Michel BOLMONT

Administrateur : CPME Monsieur David SAUVAN

Administrateur : CPME Monsieur Laurent GRENIER

Administrateur : U 2 P Monsieur Maxime CHRISTE

Membres Représentants Salariés : 10

Vice-Présidente : CGT Madame Pierrette BARDEY

Trésorière : CFDT Vacance

Administrateur : CFDT Madame Nassera SALEM

Administrateur : CGT Monsieur François HIRTZ

Administrateur : FO Monsieur Pascal TUPIN

Administrateur : FO Madame M-Christine HUGUENET

Administrateur : CFE/CGC Madame Sylvie FEBVRET

Administrateur : CFE/CGC Monsieur Laurent GRESSET

Administrateur : CFTC Monsieur Nicolas BOUVERET

Administrateur : CFTC Vacance

Composition de la Commission de Contrôle

Membres employeurs issus des adhérents après avis des organisations patronales : 5

Secrétaire : MEDEF M. Marcel FELT

Membre : MEDEF Mme Danielle LEPORT

Membre : MEDEF M. Jean-Michel BOLMONT

Membre : CPME M. Laurent GRENIER

Membre : CPME M. David SAUVAN

Membres issus des adhérents désignés par les organisations syndicales : 10

Président : FO M. Pascal TUPIN

Membre : FO Mme M-Christine HUGUENET

Membre : CGT Mme Pierrette BARDEY

Membre : CGT M. Raphael MARTINEZ

Membre : CGT M. François HIRTZ

Membre : CFDT M. Luis HONORIO

Membre : CFDT M. Marc SZABO

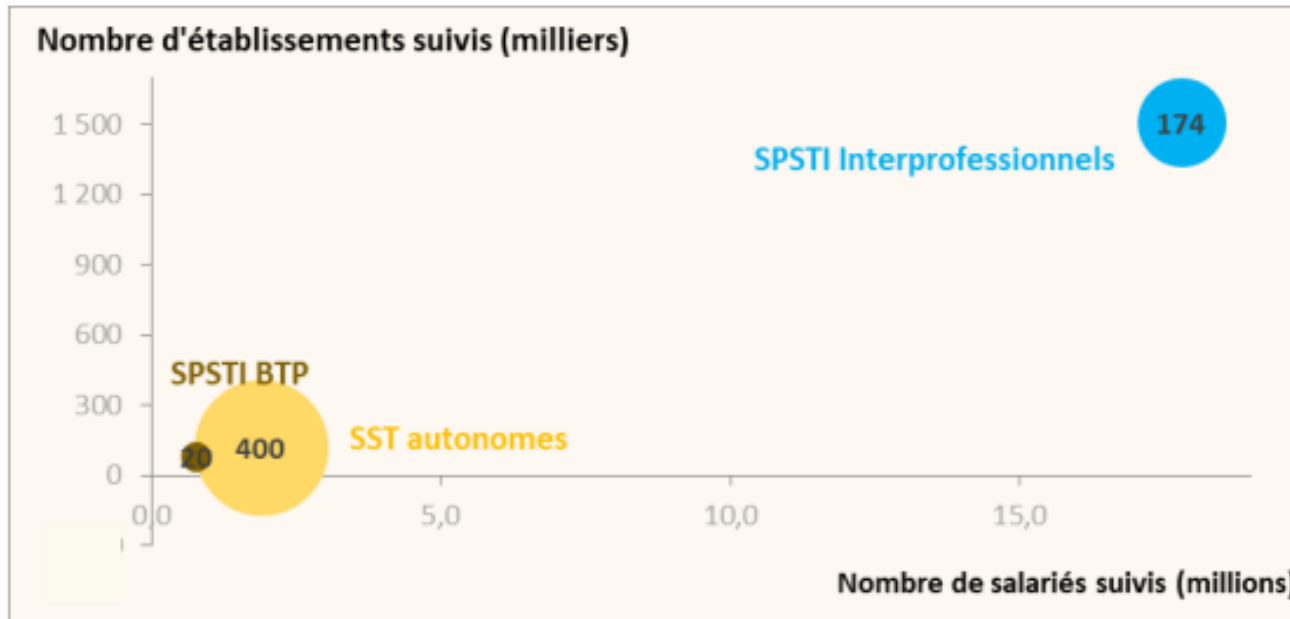
Membre : CFTC M. Nicolas BOUVERET

Membre : CFTC Vacance

Membre : CFE/CGC M. Laurent GRESSET

Les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises

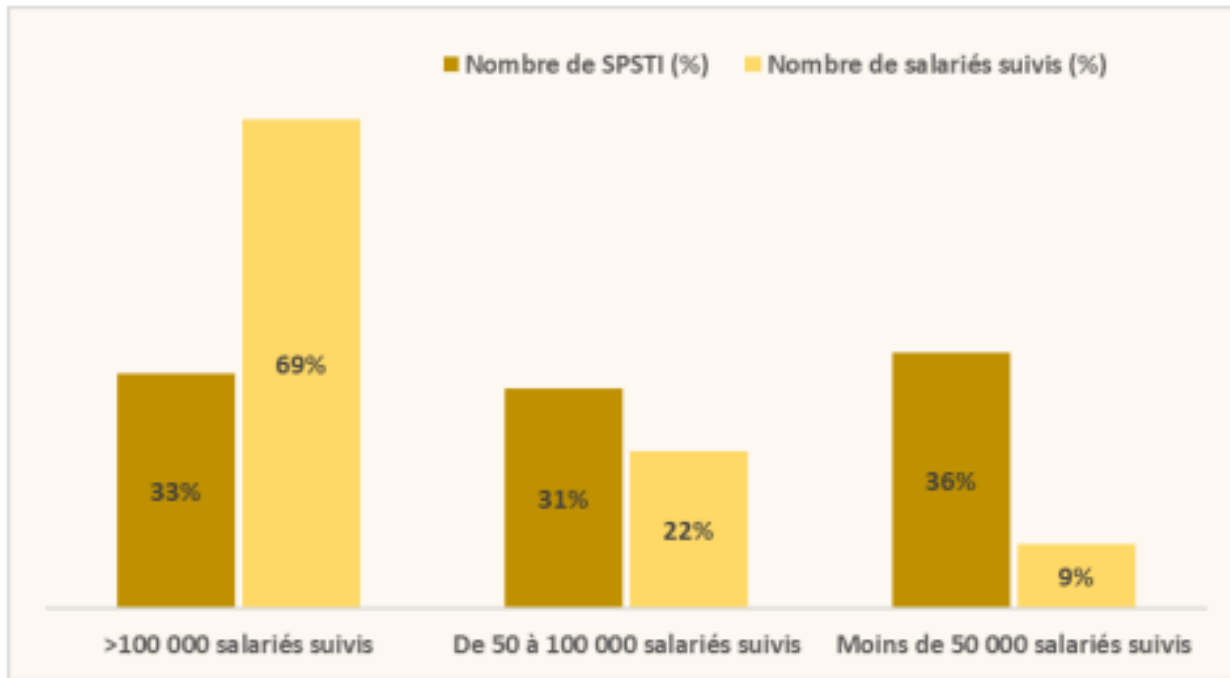
- **Position relative des différents types de Services de Prévention et de Santé au Travail**
Taille du cercle : nombre de Services



Sources : SPSTI interprofessionnels : Présanse 2023 ; SPSTI BTP : FFB 2020 ; SSTA : DGT 2021

Les SPSTI interprofessionnels ont suivi près de 18 millions de salariés. 36 % des SPSTI ont suivi moins de 50 000 salariés chacun. Sur l'ensemble de la population suivie, 69 % des salariés suivis le sont par des Services suivant chacun plus de 100 000 salariés. La population salariée suivie par les SPSTI a progressé de 1,6 %.

Les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises



Les SPSTI sont engagés dans un mouvement de concentration qui s’est accéléré entre 2020 et 2022. Ils étaient 344 Services en 2004, 218 en 2014 et 210 en 2019. En considérant uniquement les fusions ayant eu lieu jusqu’au 1er juin 2023, le nombre de Services s’établirait à 172 en fin d’année 2023. En considérant également les fusions actées par décisions de CA à cette même date, ce nombre serait de 168, soit - 20 % de Services en moins par rapport à 2019.

Evolution du nombre de SPSTI entre 2019 et 2023

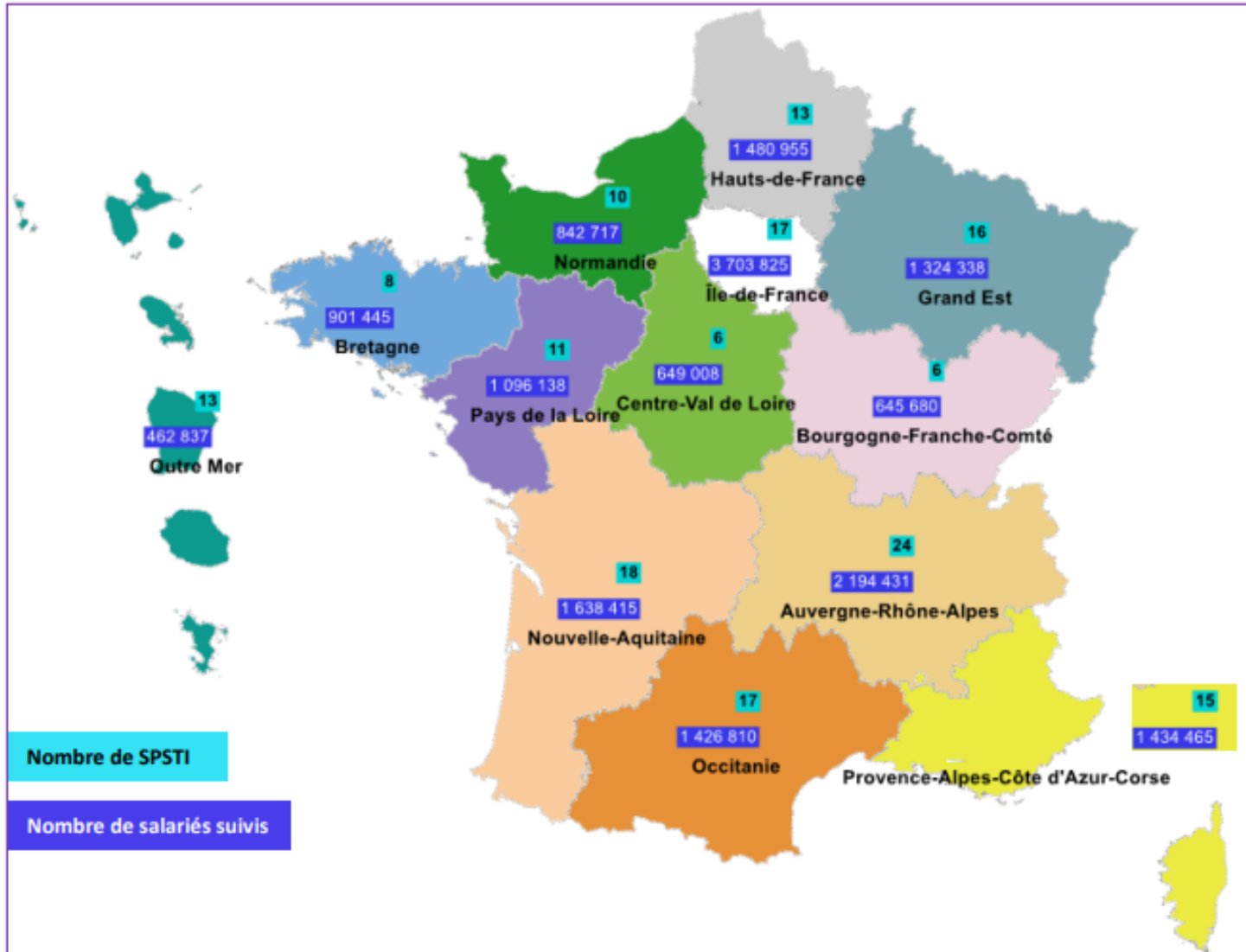
	2019	2020	2021	2022	2023	2024*
Nombre de Services au 1 ^{er} janvier	210	207	202	195	174	172
Nombre de services absorbés*	3	5	7	21	2	

* En considérant uniquement les fusions ayant déjà eu lieu au 1^{er} juin 2023

Les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises

- Nombre de SPSTI et nombre de salariés suivis par région en 2022

Hors SPSTI dédiés au BTP



Les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises

En 2023, à partir des déclarations des Services ayant répondu à l'enquête, on estime autour de 1 370 le nombre de centres fixes, répartis sur l'ensemble du territoire, 6 380 centres annexes ou d'entreprise, et 4 650 points de stationnement d'unités mobiles, soit 12 400 points de visites pour accueillir les salariés de leurs adhérents. Le nombre de points de visites est en diminution. Il était estimé à plus de 23 000 en 2018. La baisse du nombre de points de visite est notamment due à la diminution du nombre de points de stationnement des unités mobiles. Elle est due à une activité moindre des unités mobiles, mais aussi à une baisse structurelle du nombre d'unités mobiles. En 2023, la distance maximale moyenne vers un centre de consultation est de 33 minutes, elle va de 10 minutes à plus d'une heure pour les Services implantés en montagne..

AST25 : 18 centres fixes et annexes + 85 « Domiciles » 1 camion (24 points de visites)

Ma carte

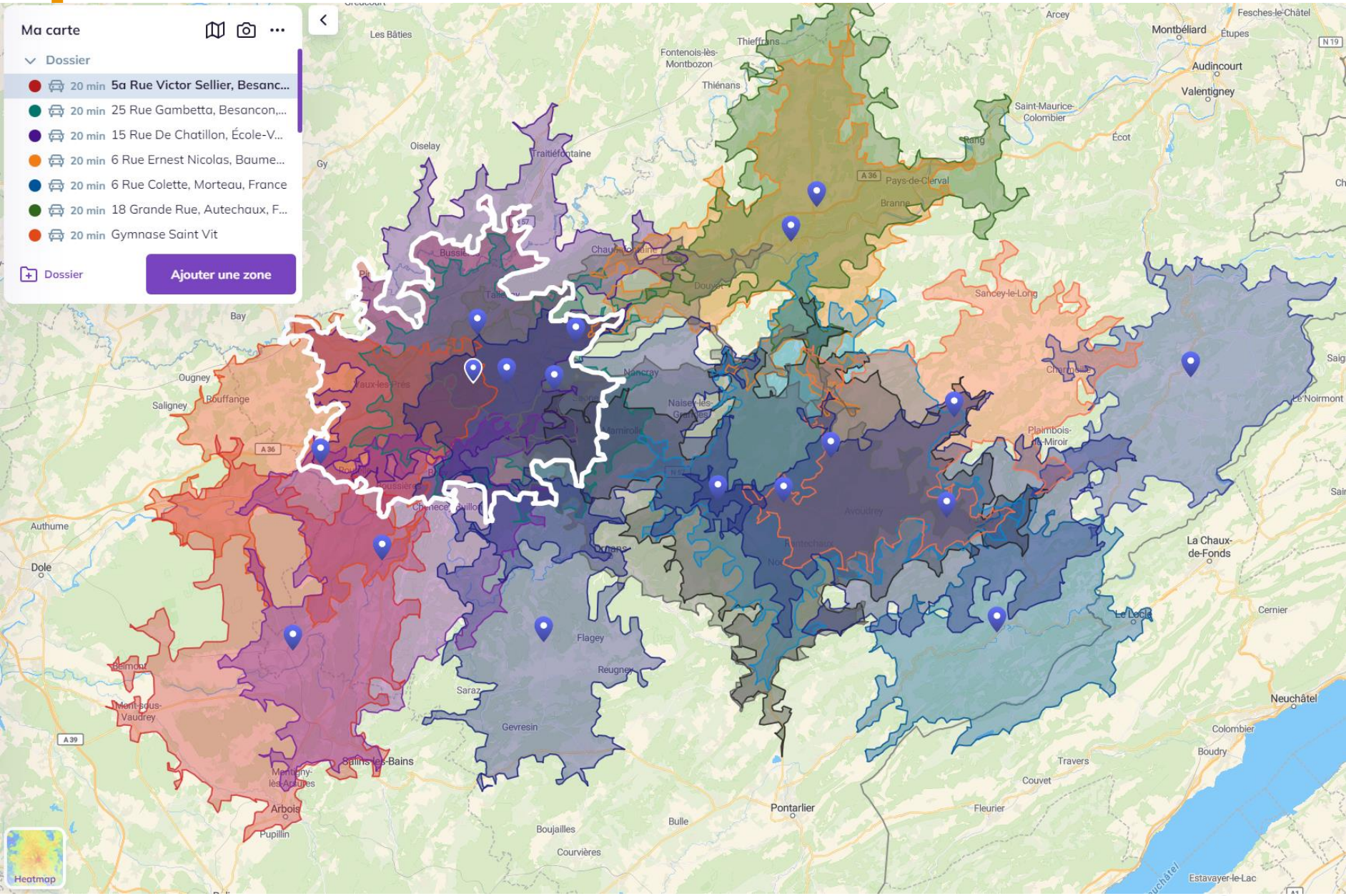


Dossier

- 20 min 5a Rue Victor Sellier, Besanc...
- 20 min 25 Rue Gambetta, Besancon...
- 20 min 15 Rue De Chatillon, École-V...
- 20 min 6 Rue Ernest Nicolas, Baume...
- 20 min 6 Rue Colette, Morteau, France
- 20 min 18 Grande Rue, Autechaux, F...
- 20 min Gymnase Saint Vit

Dossier

Ajouter une zone

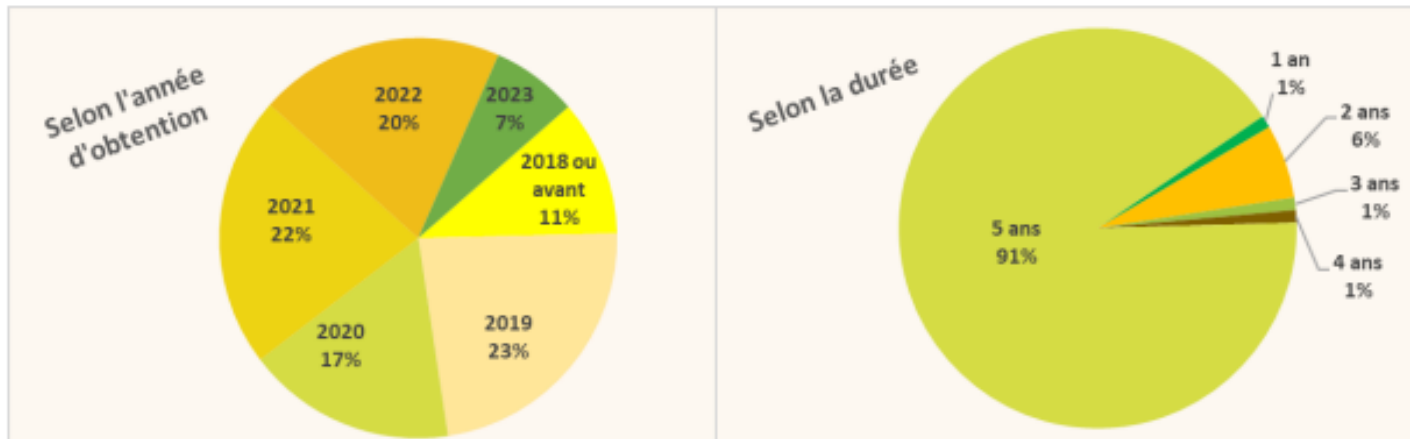


Les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises

En milieu d'année 2023, 7 % des SPSTI ont obtenu un agrément depuis le début de l'année 2023. 20 % d'entre eux en 2022.

La durée de l'agrément est le plus souvent de 5 ans (pour 91 % des SPSTI).

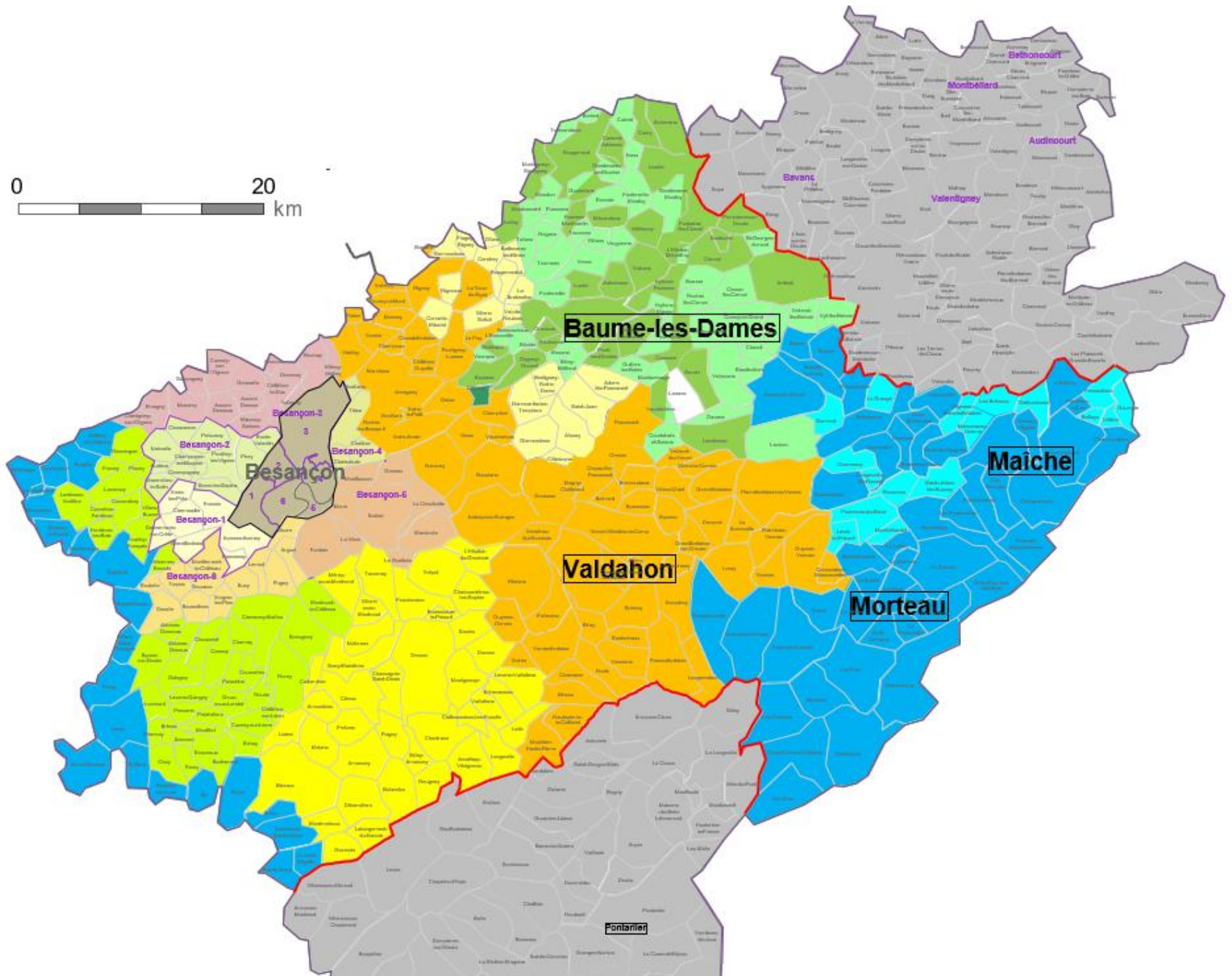
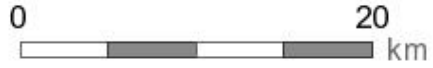
▪ Répartition des décisions d'agrément à l'été 2023



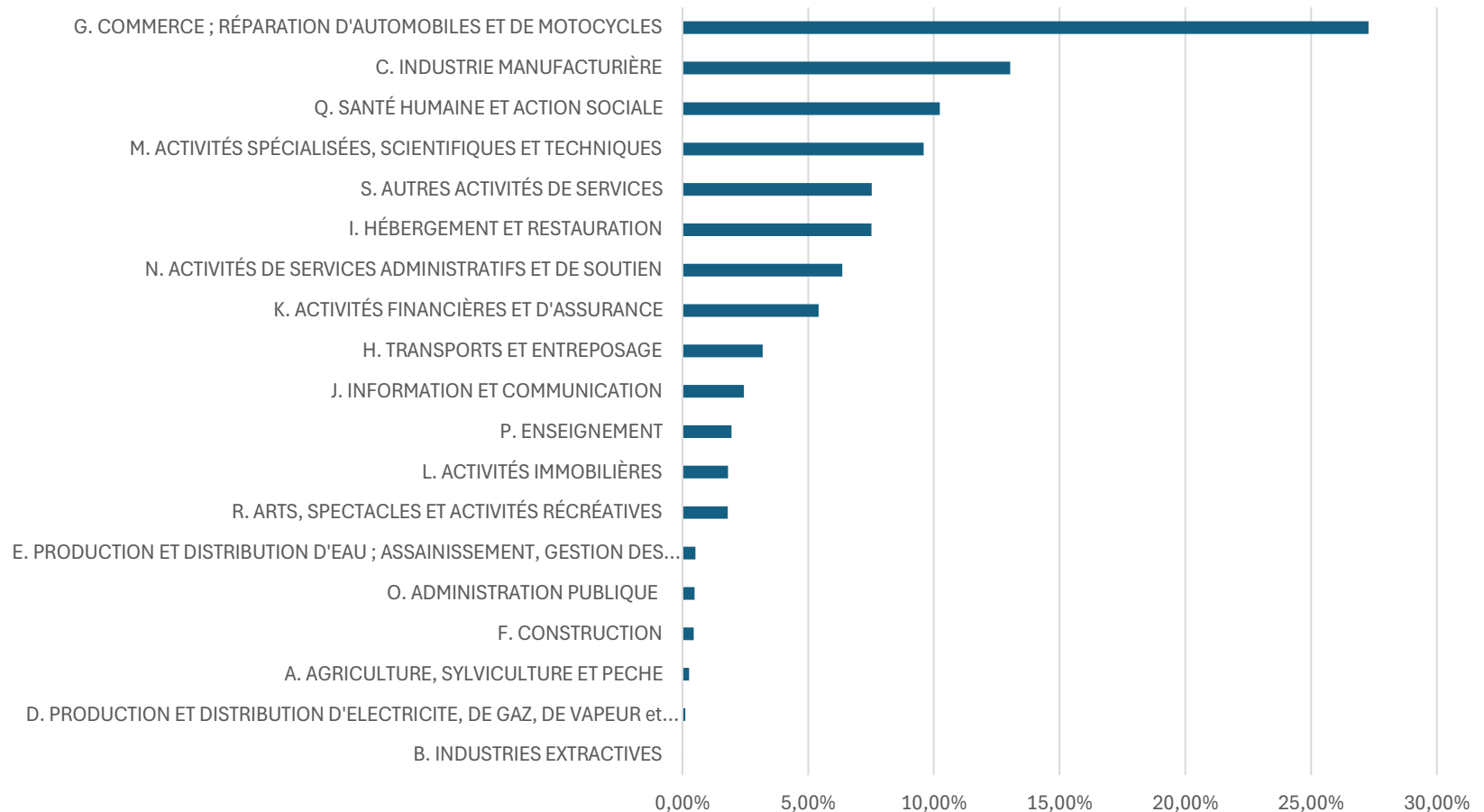
AST25 a obtenu son agrément pour une durée de 5 ans à compter du 6 septembre 2023

Pour la compétence géographique des arrondissements de Besançon et les cantons de Baume les Dames, Besançon 1 à 6, Maïche, Morteau, Ornans, Saint-Vit, Valdahon et Voray sur l'Ognon partiellement.

Pour la compétence professionnelle du secteur interprofessionnel et du secteur intérimaire sauf Bâtiment-Travaux Publics et Agricole.



AST 25 – Nos Adhérents (sections code NAF)

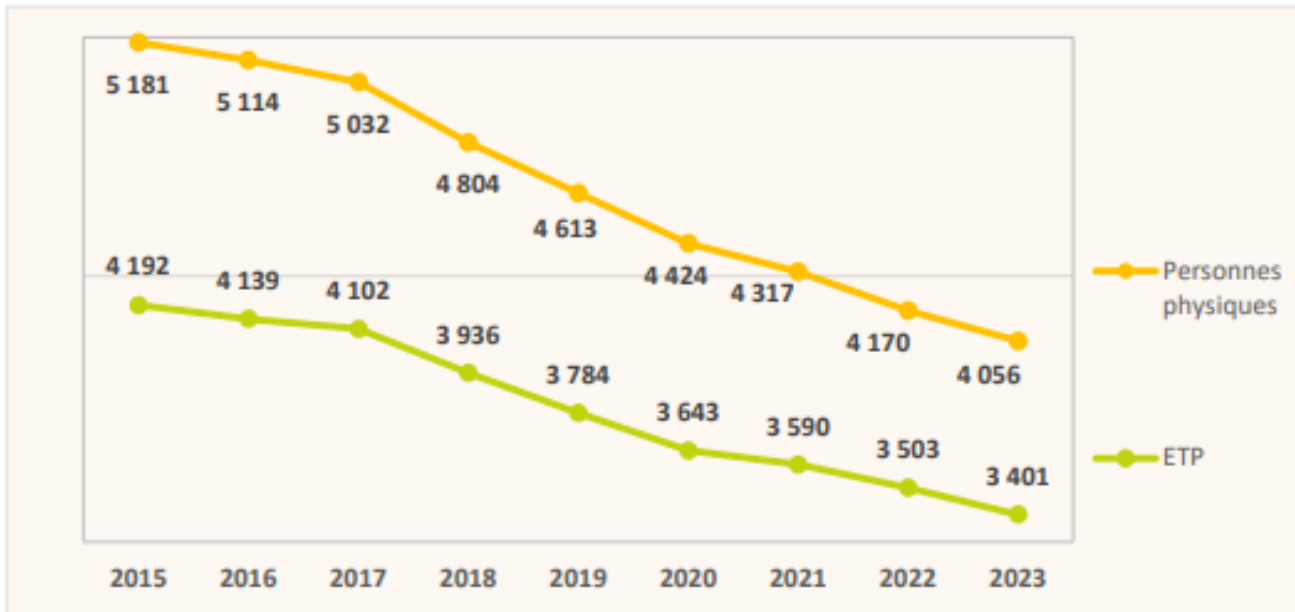


AST 25 en 2023 : 6 150 adhérents et 72 115 salariés suivis (+ 0,6%)

Effectifs de médecins du travail et collaborateurs médecins

Chiffres Nationaux (Rapport de Branche et Chiffres clés – Enquête PRESANSE)

Evolution des effectifs de médecins du travail et collaborateurs médecins entre 2015 et 2023



Les effectifs de l'ensemble des médecins salariés des SPSTI diminuent de 2,7 % en personnes physiques et de 2,9% en ETP. C'est une diminution de 18,9 % en 9 ans.

L'âge moyen des collaborateurs médecins est de 48 ans ; **39,8 ans pour AST25** ; et celui des médecins du travail est de 55 ans ; **51,2 ans pour AST25**.

Le nombre moyen de salariés suivis par médecin (en ETP) s'élève à 5 307 personnes ; **3 984 salariés suivis par médecin en moyenne pour AST25** ; avec de fortes disparités entre Services ; il peut atteindre 19 000 personnes dans certains SPSTI.

On compte en moyenne nationale 0,80 infirmier par médecin. Ce ratio est de **0,57 pour AST25**.

Effectifs SPSTI vs AST25

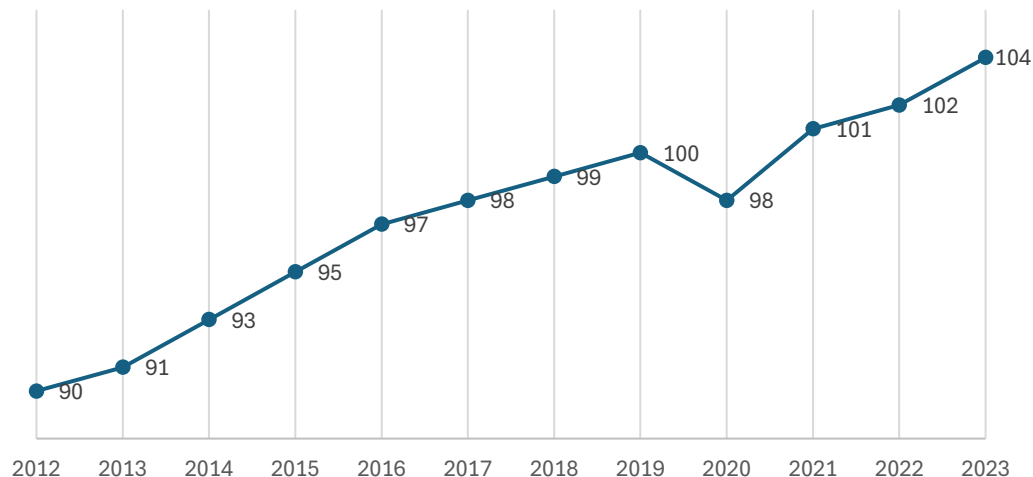
Chiffres Nationaux (Rapport de Branche et Chiffres clés – Enquête PRESANSE)

	National ETP		BFC ETP		AST25 ETP		National Personnes		BFC Personnes		AST25 Personnes	
MDT	3401	20%	127	22%	18,62	26%	4056	22%	152	24%	21	27%
IDEST	2761	17%	120	21%	10,4	14%	2934	16%	124	20%	12	15%
ASM	3470	21%	188	32%	22,82	32%	3716	20%	201	32%	24	30%
Assistant équipe pluri.	1381	8%			2	3%	1457	8%			2	3%
Assistant santé travail	1038	6%			4,7	6%	1089	6%			5	6%
Autres salariés filière Prévention	2050	12%	65	11%	6,8	9%	2150	12%	66	11%	7	9%
Support	2608	16%	80	14%	7,19	10%	2750	15%	84	13%	8	10%

Tarification SPSTI vs AST25

Chiffres Nationaux (Rapport de Branche et Chiffres clés – Enquête PRESANSE)

Produit d'exploitation moyen (€HT) par salarié suivi de
2012 à 2023



Le Conseil d'Administration d'AST 25 a voté, le tarif forfaitaire « Per Capita » de son Offre Socle pour 2024 comme suit :

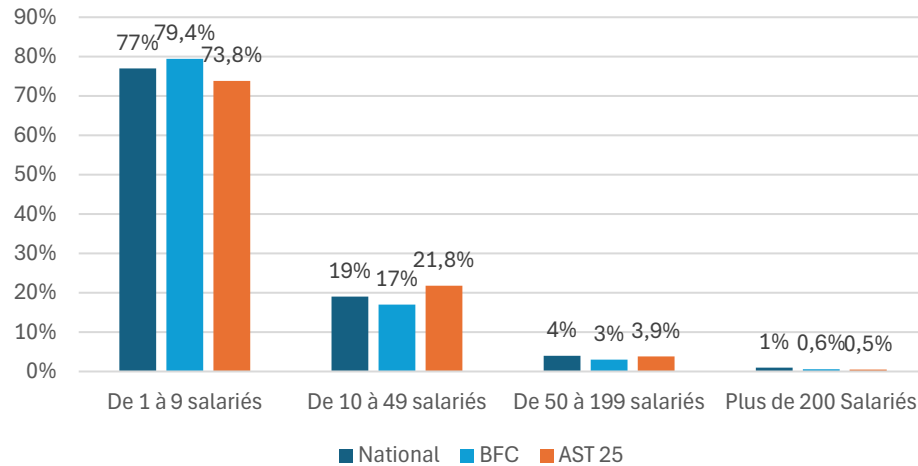
- **94,00 € HT** par salarié déclaré quelle que soit son exposition / contrat
- **94,00 € HT** par intérimaire quelle que soit son exposition
- **50,00 € HT** de frais de dossier à l'adhésion
- **45.00 € HT** de frais de pénalité pour les absences non excusées (48h00 avant)

Tarification à ratifier lors de l'Assemblée Générale

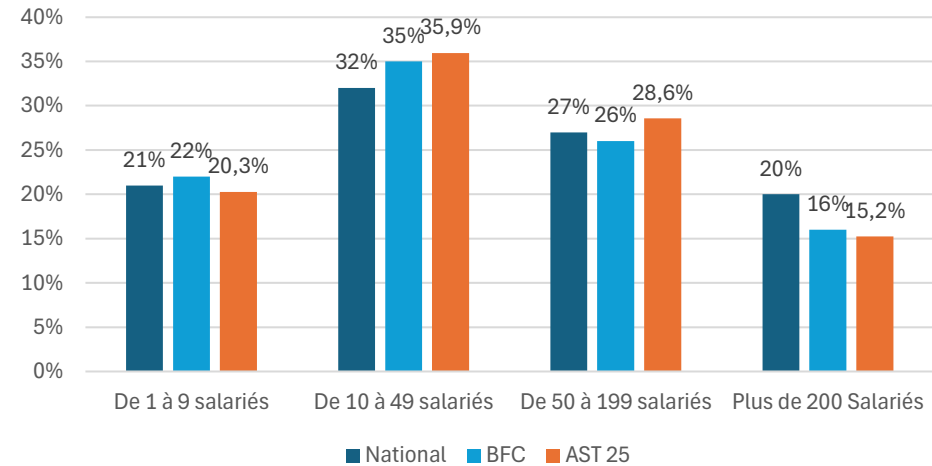
Répartition des adhérents et salariés par SPSTI vs AST25

Chiffres Nationaux (Rapport de Branche et Chiffres clés – Enquête PRESANSE)

Répartition des adhérents selon la taille



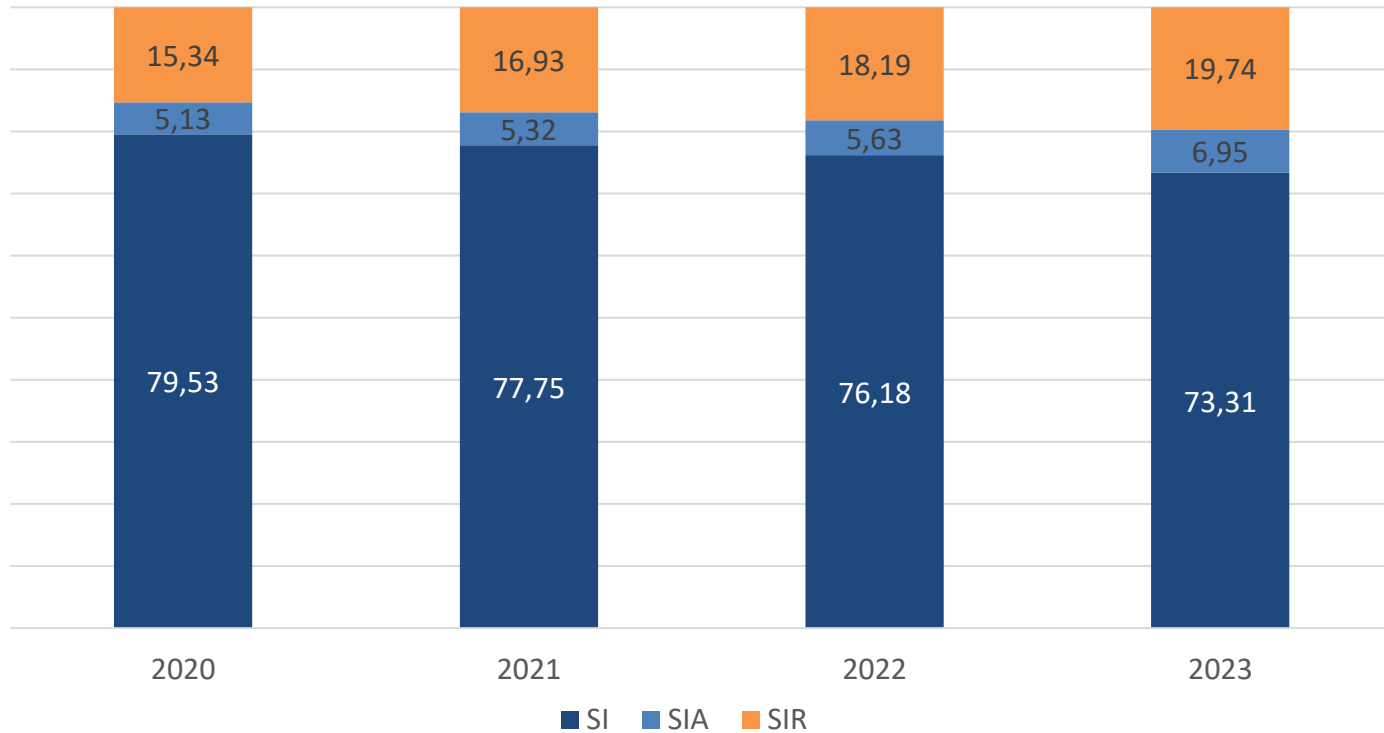
Répartition des salariés selon la taille



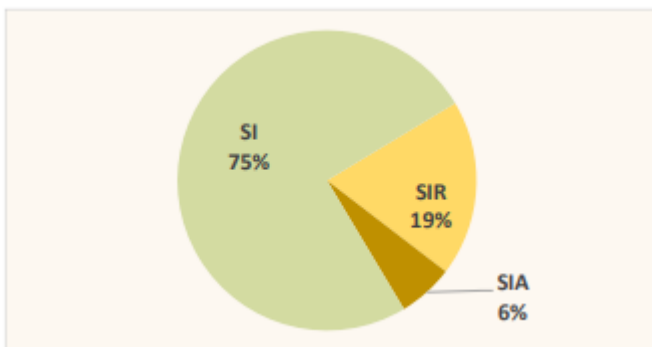
L'ensemble des SPSTI ont suivi près de 18 millions de salariés et 1,5 million d'établissements, dont 8 % de nouveaux établissements (**AST25 : 8,6%**). Plus de la moitié des salariés suivis (53 %; **AST25 : 56,2%**) travaillent dans des établissements de moins de 50 salariés, qui représentent la très grande majorité des établissements adhérents (96 %; **AST25 : 95,6%**). La part des établissements de moins de 10 salariés demeure relativement stable. Ils représentaient 79 % des établissements et 23 % des salariés suivis en 2016. Les trois quarts environ de ces établissements comptent moins de 5 personnes (**AST25 : 71,4%**) et regroupent la moitié des effectifs (**AST25 : 44,3%**). Au sein des établissements de 200 salariés et plus, les établissements de 300 salariés et plus représentent 70 % des salariés (**AST25 : 62,7%**).

AST25 en 2023 : 6 150 adhérents et 72 115 salariés suivis (+ 0,6%)

Répartition AST25 en %

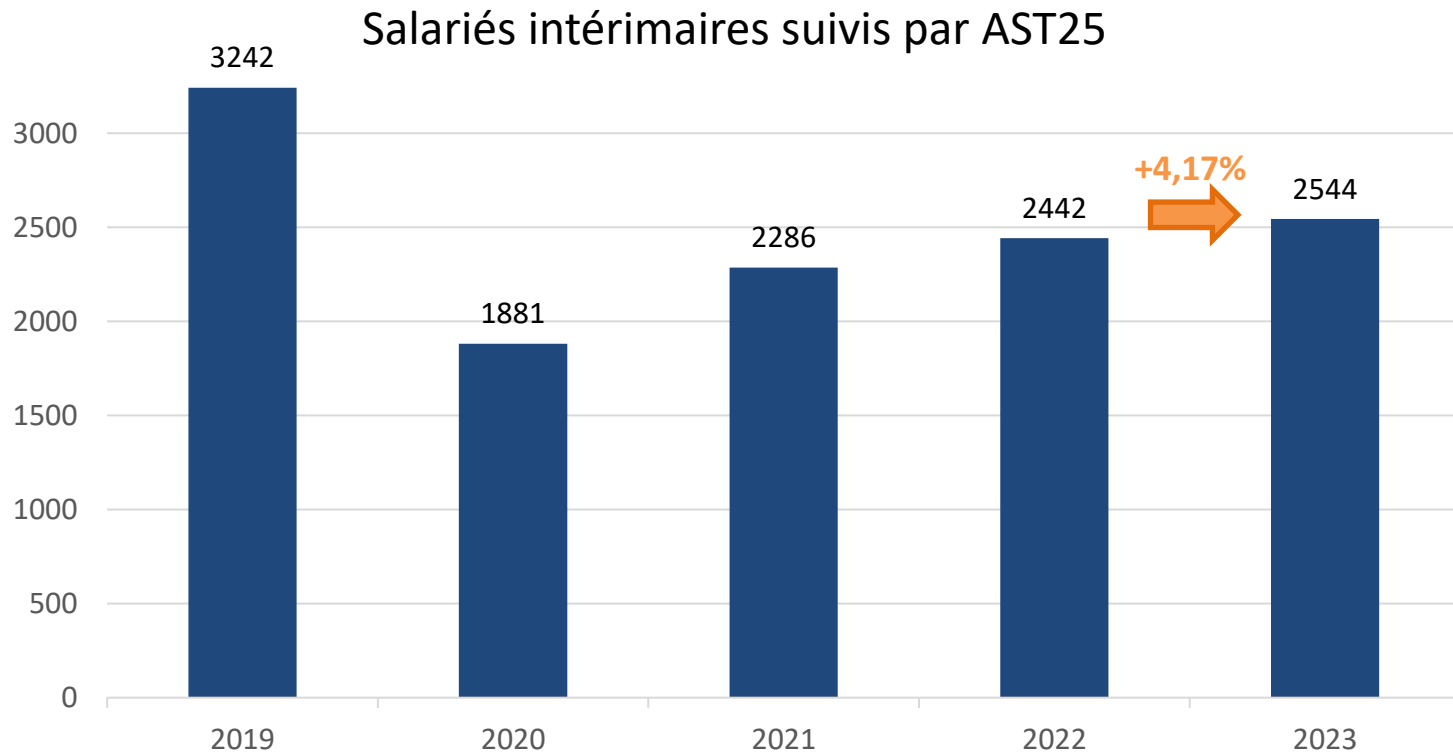


% National



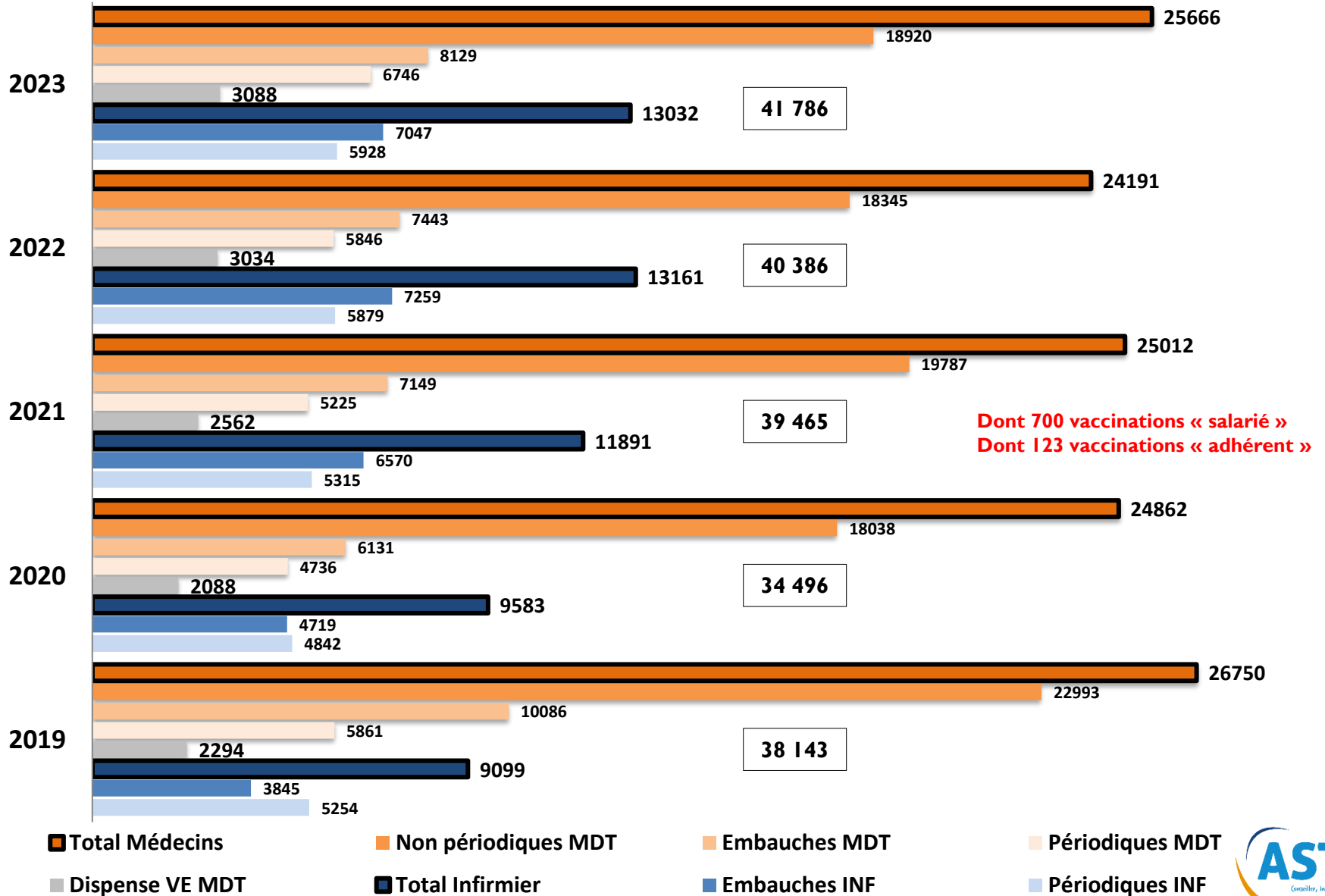
La catégorie SIA (Suivi Individuel Adapté) n'est pas toujours identifiée dans les systèmes d'information.

Elle est parfois regroupée avec les SI (Suivi simple ou Hors Risques Particuliers)



En considérant les effectifs qui ont pu être tracés au niveau national par Présanse, les intérimaires représentent 4,5 % des salariés suivis par les SPSTI (**AST25 : 3,53%**), les apprentis 3,3 % (**AST25 : 4,7%**), et les saisonniers 1,1 %. Les salariés des INB (Installation Nucléaire de Base) représentent 0,3 %.

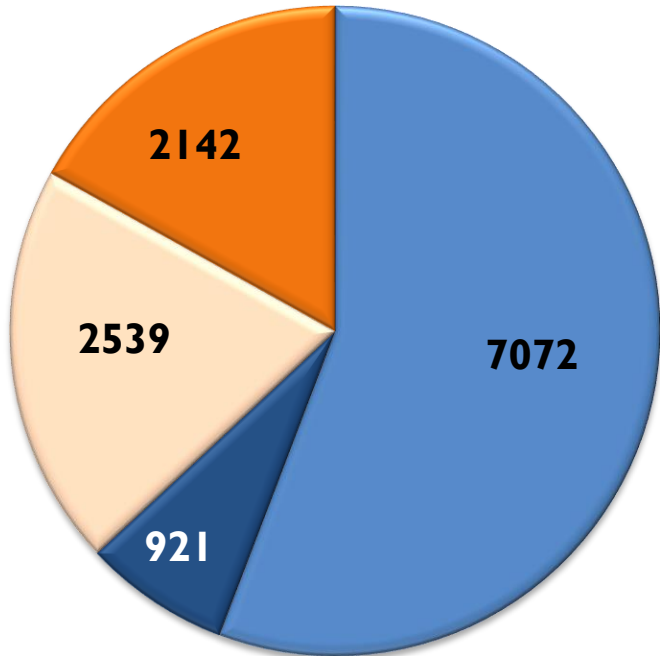
Avis médicaux et entretiens infirmiers réalisés



Avis médicaux et entretiens infirmiers réalisés

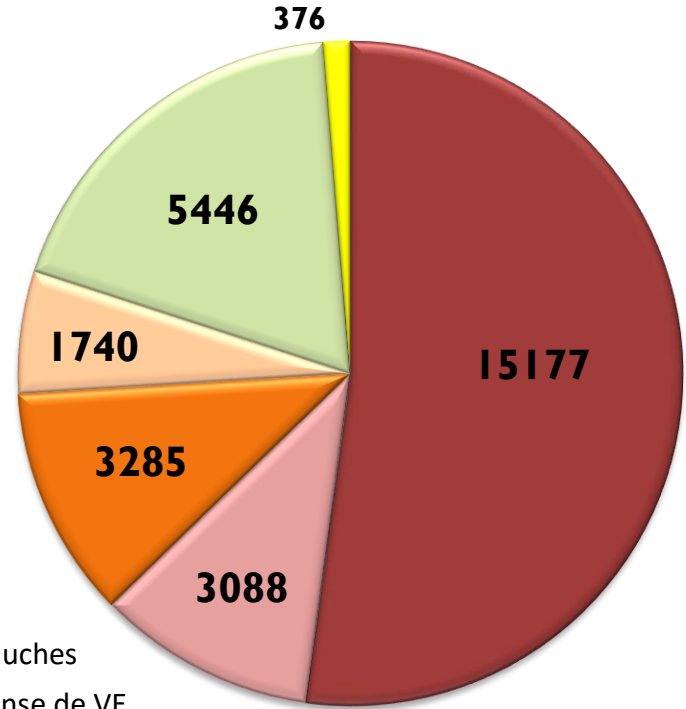
36 % de la totalité des avis et entretiens concernent l'embauche

Périodiques (12 674)

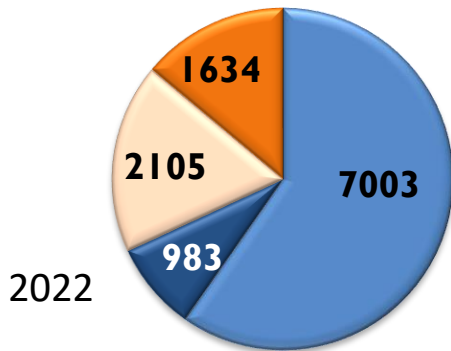


■ VIP SIS ■ VIP SIA ■ EMA ■ Intermédiaire

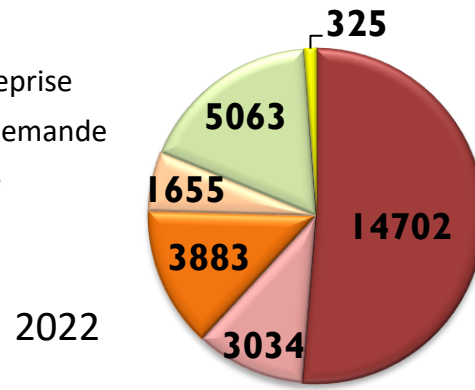
Non Périodiques (29 112)



■ Embauches
 ■ Dispense de VE
 ■ VRT
 ■ Pré-reprise
 ■ A la demande
 ■ Autre

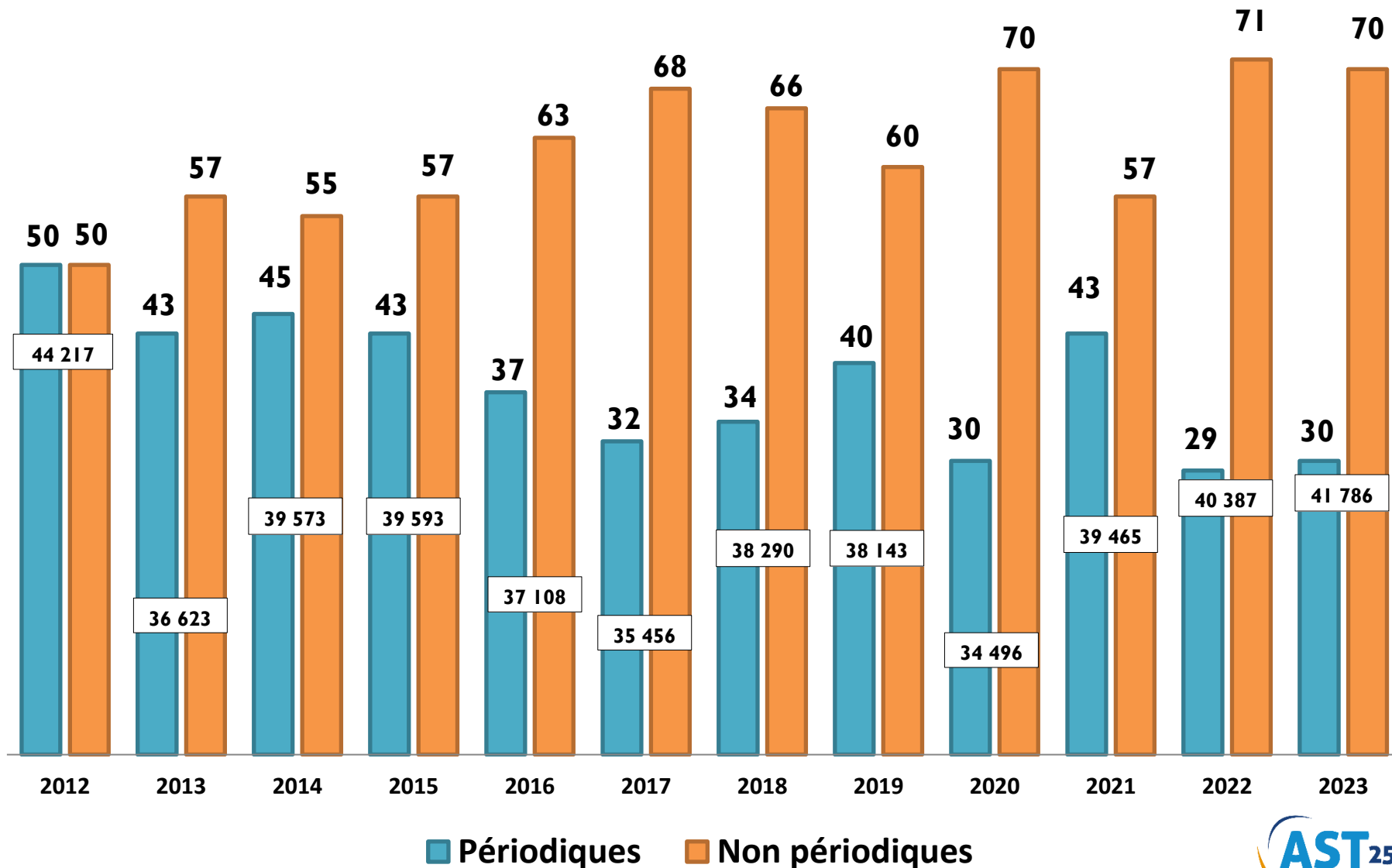


2022

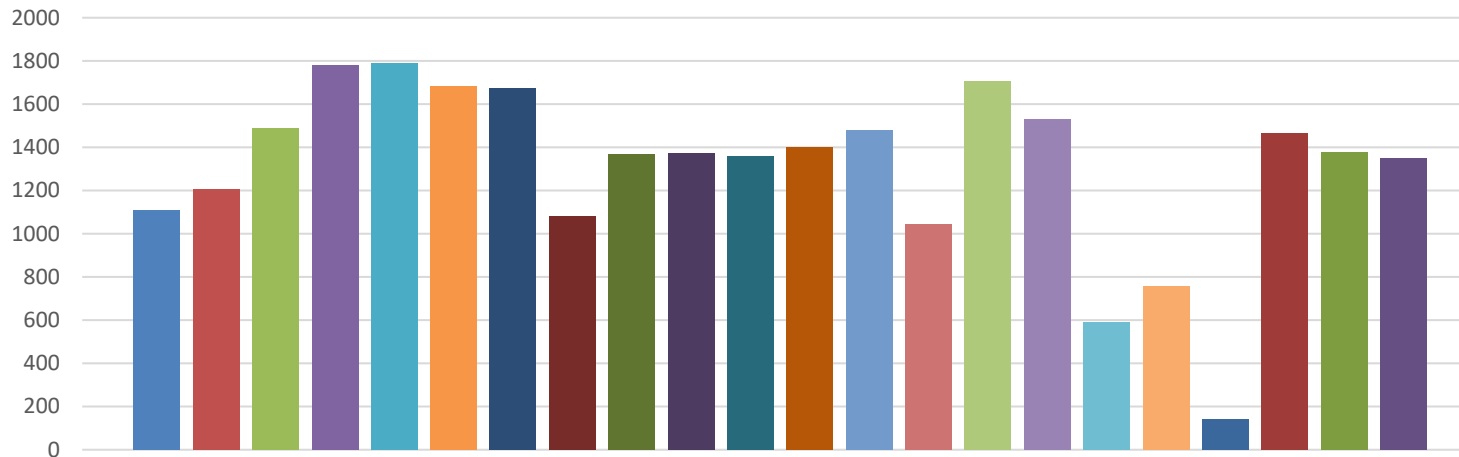


2022

Rapport consultations périodiques / Non périodiques 2012/2023

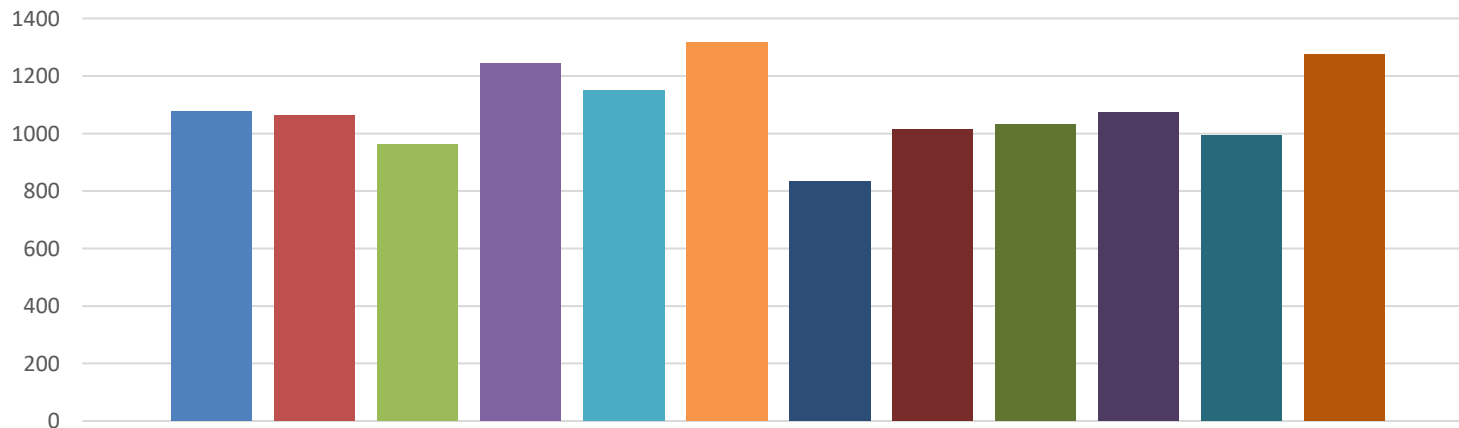


Avis médicaux et entretiens infirmiers réalisés



21 MDT > 18,62 ETP
28 754 Visites
1 362 visites en moy.
1 536 visites / ETP

2022 :
 22 MDT > 18,65 ETP
 27 231 Visites
 1 238 visites en moy.
 1460 visites / ETP



12 IDEST > 10,4 ETP
13 032 Visites
1 086 visites en moy.
1 253 visites / ETP

2022 :
 12 IDEST > 10,3 ETP
 13 162 Visites
 1 097 visites en moy.
 1277 visites / ETP

Absences non excusées aux convocations

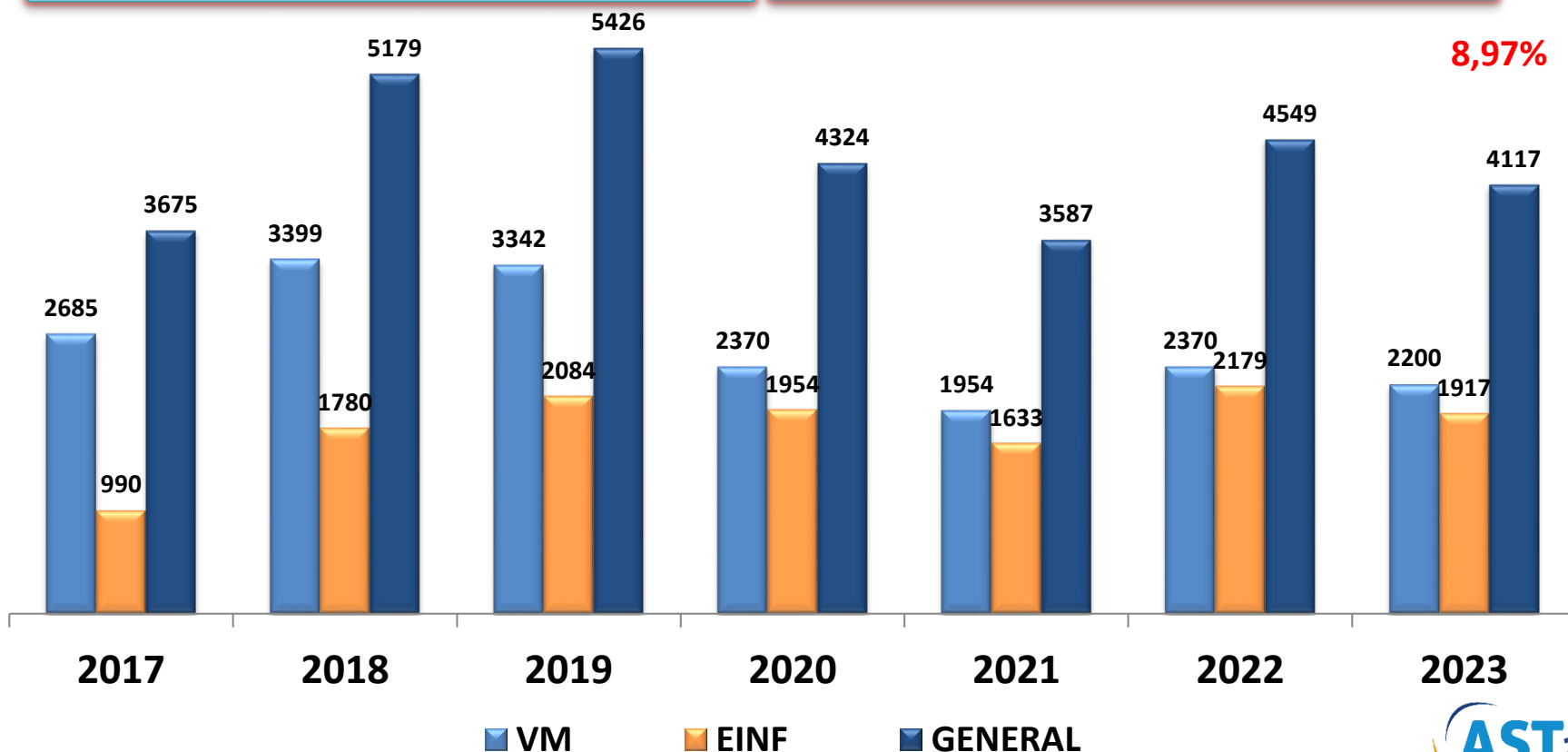
Cela représente l'équivalent de **1,43 ETP** d'un Médecin du Travail + **1,53 ETP** d'un Infirmier en Santé au Travail

Facturation absences inexcusées 2022 = 148 500 €

Facturation absences inexcusées 2023 = 129 000€

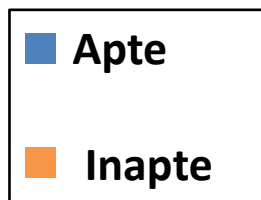
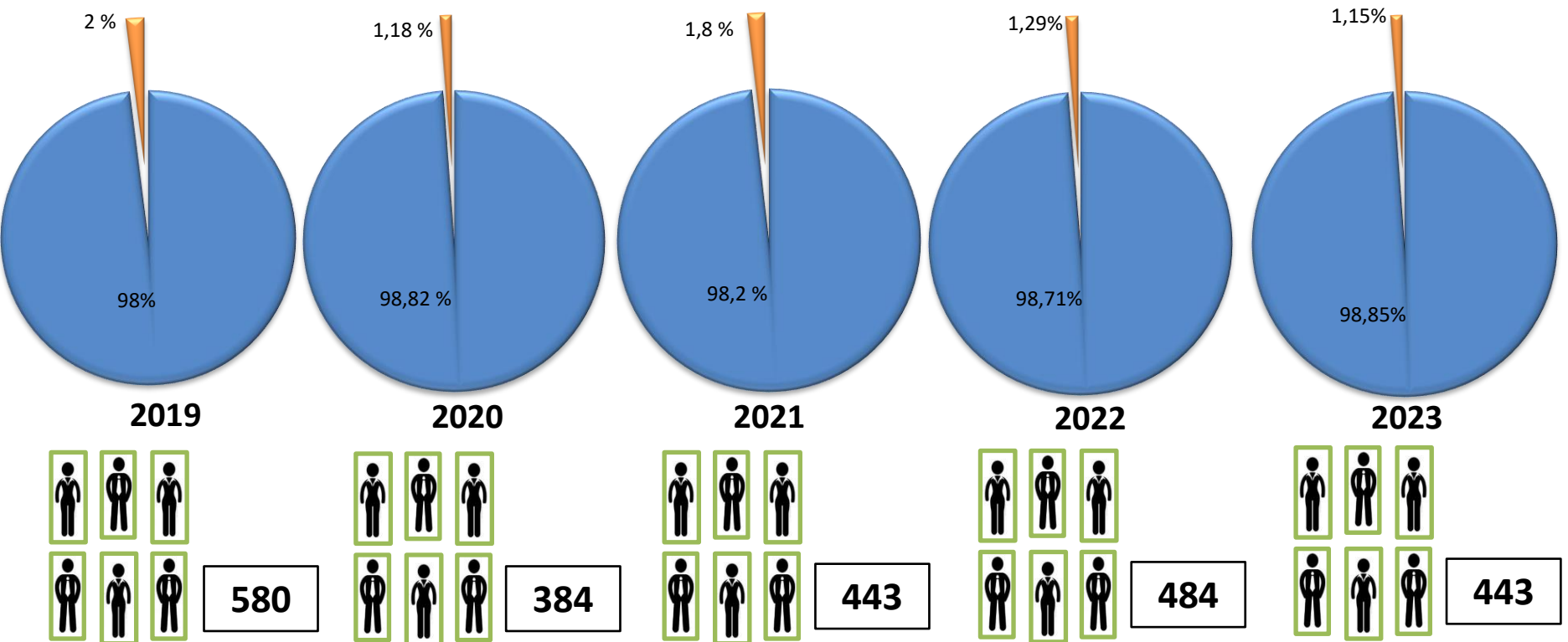
Coût perte ETP Prof. de santé 2022 = 270 000 €

Coût perte ETP Prof. De santé 2023 = 260 000 €

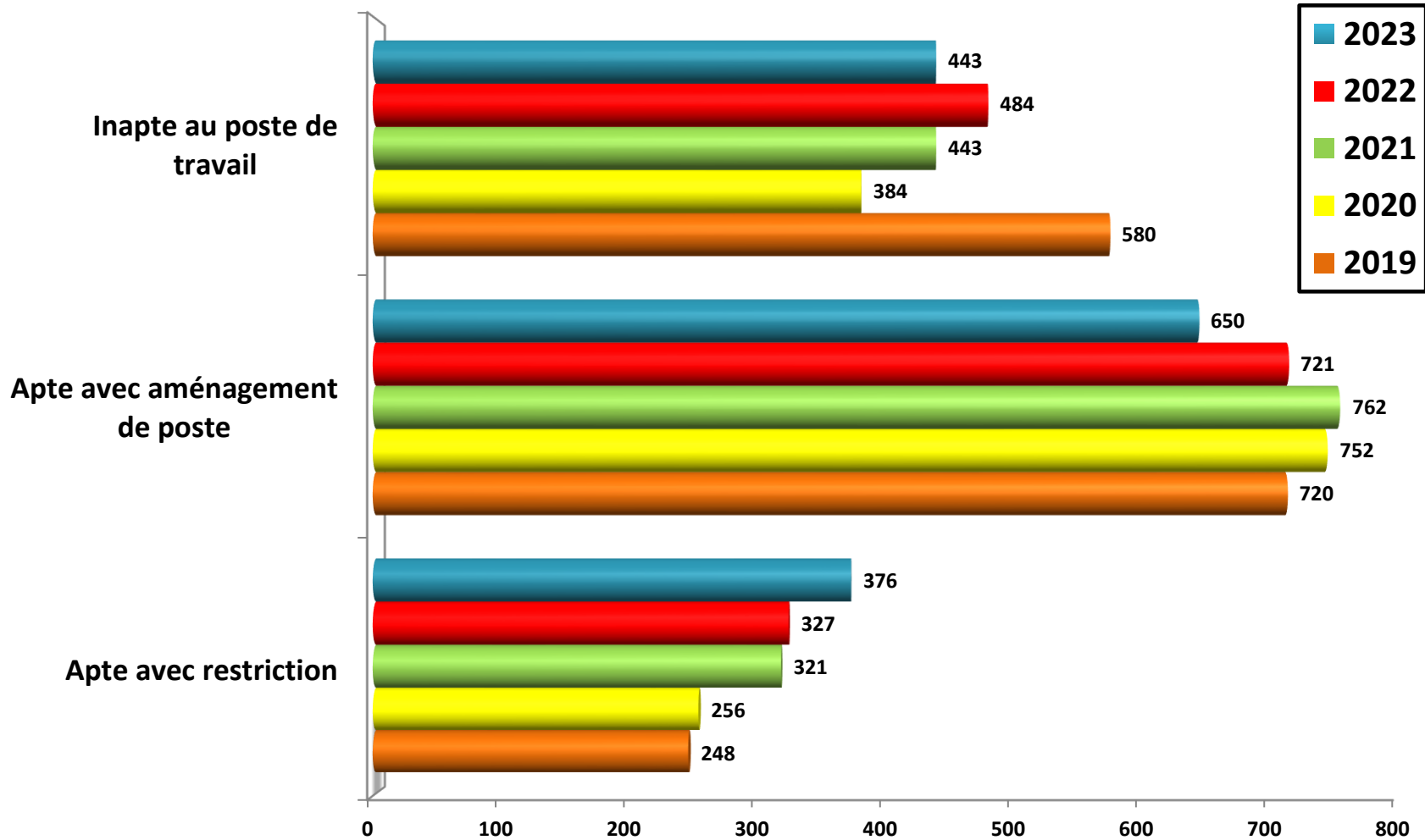


8,97%

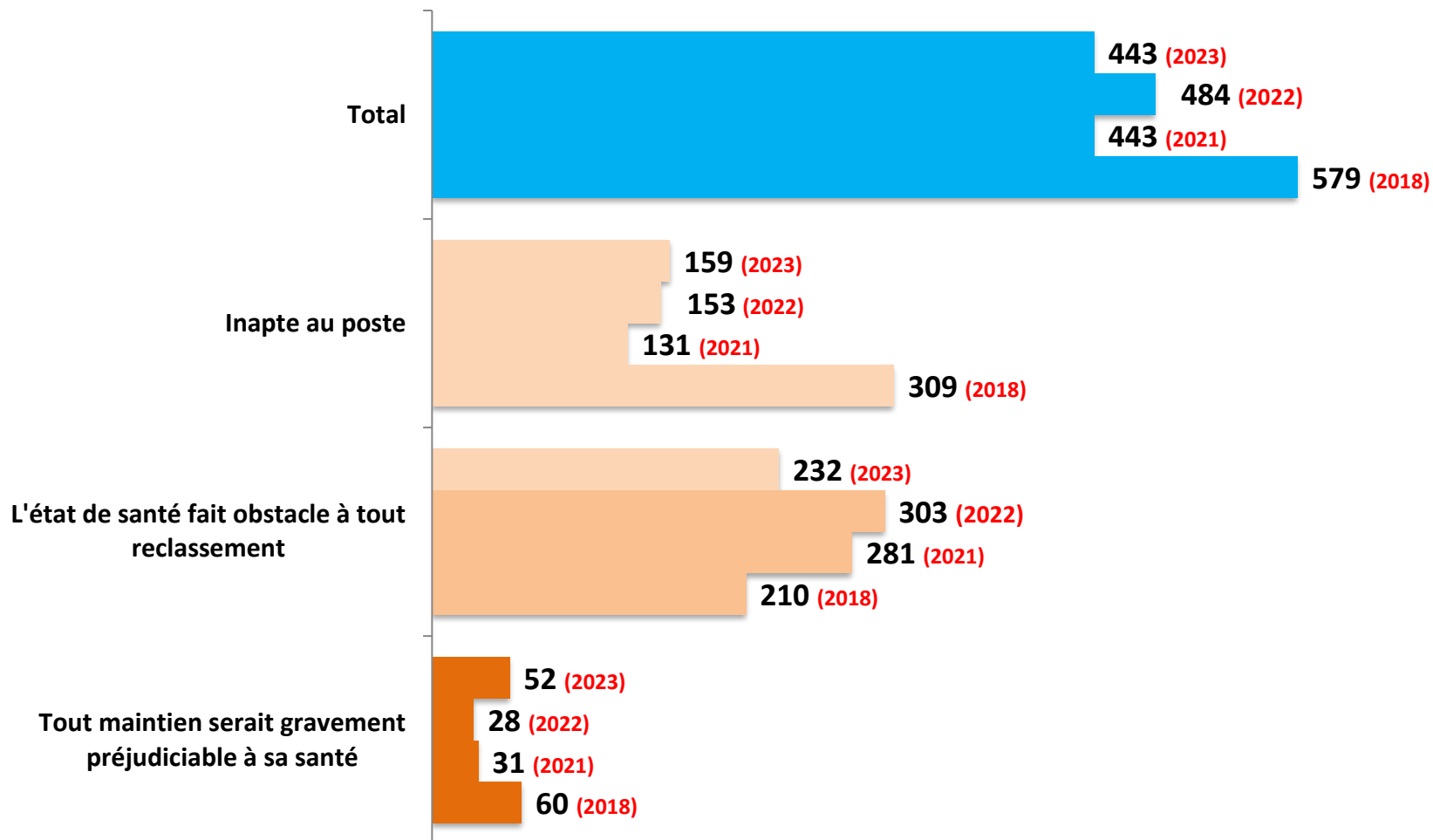
Conclusions médicales



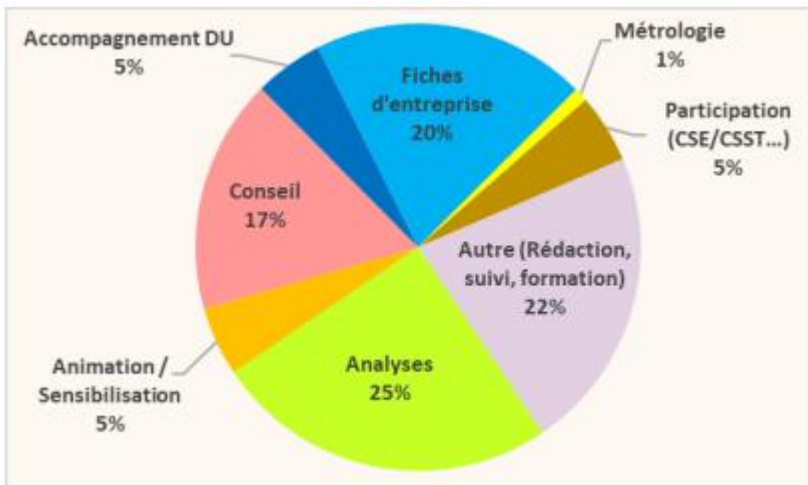
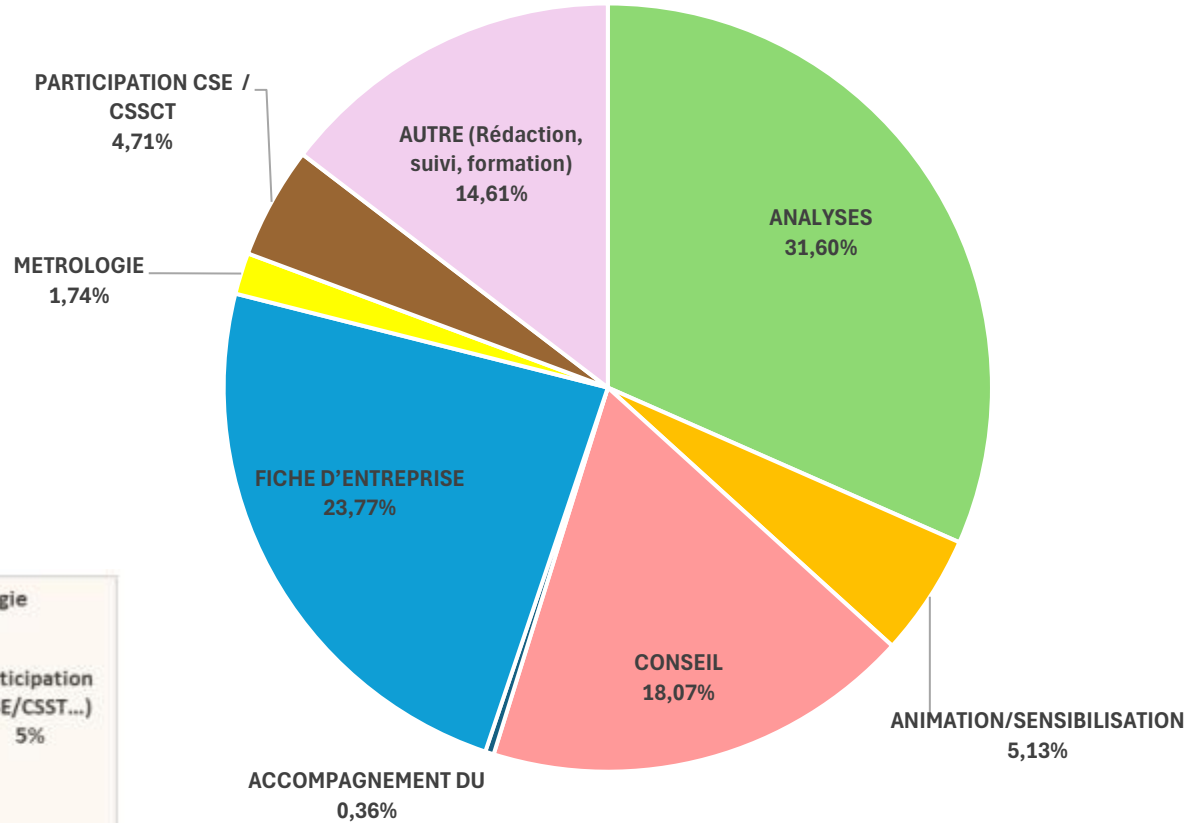
Conclusions médicales



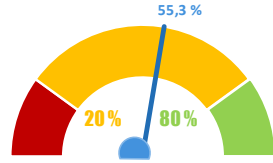
Inaptitudes



3 038 actions
2 405 adhérents

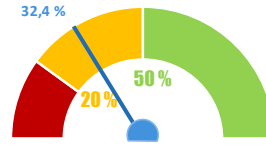


Actions en milieu du travail – Focus FE



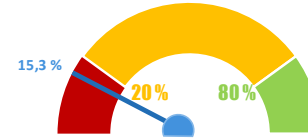
Adhérent avec FE : (3454 / 6241)

55,3 %



Adh. avec FE - 4 ans : (2020 / 6241)

32,4 %



Nouveaux Adh. avec FE (78 / 510)

15,3 %

6241

ADHERENTS - HORS INTERIM
ACTIFS / SUSPENDUS - AVEC EFFECTIF

Médecin référent

- MELQUIOT Barbara
- MONDET ISABELLE
- OBERT BENEDICTE
- PIOTTE EMELINE
- REBIERE-COLLOVALD M.
- REYLE YANN
- RICHARD-THIEBAUT FRANCELINE
- ROLLET PAMINA - Med. Collaborat...
- ROYO CELINE - Med. Collaborateur
- SIGAUX CECILE - Med. Collaborateur
- TATARU NATALIA

Code NAF - Niveau 1

- (vide)
- A - Agriculture, sylviculture et pêche
- B - Industries extractives
- C - Industrie manufacturière
- D - Industrie manufacturière
- D - Production et distribution d'él...
- E - Production et distribution d'ea...
- F - Construction
- G - Commerce ; réparation d'auto...
- G - Commerce ; réparations autom...
- H - Transports et entreposage

Zone Géographique

- BAUME LES DAMES
- CENTRE VILLE
- MAICHE
- MORTEAU
- SELLIER
- VALENTIN

Entre 3 et 4 ans

- Autres
- Entre 3 et 4 ans

Effectif adhérent

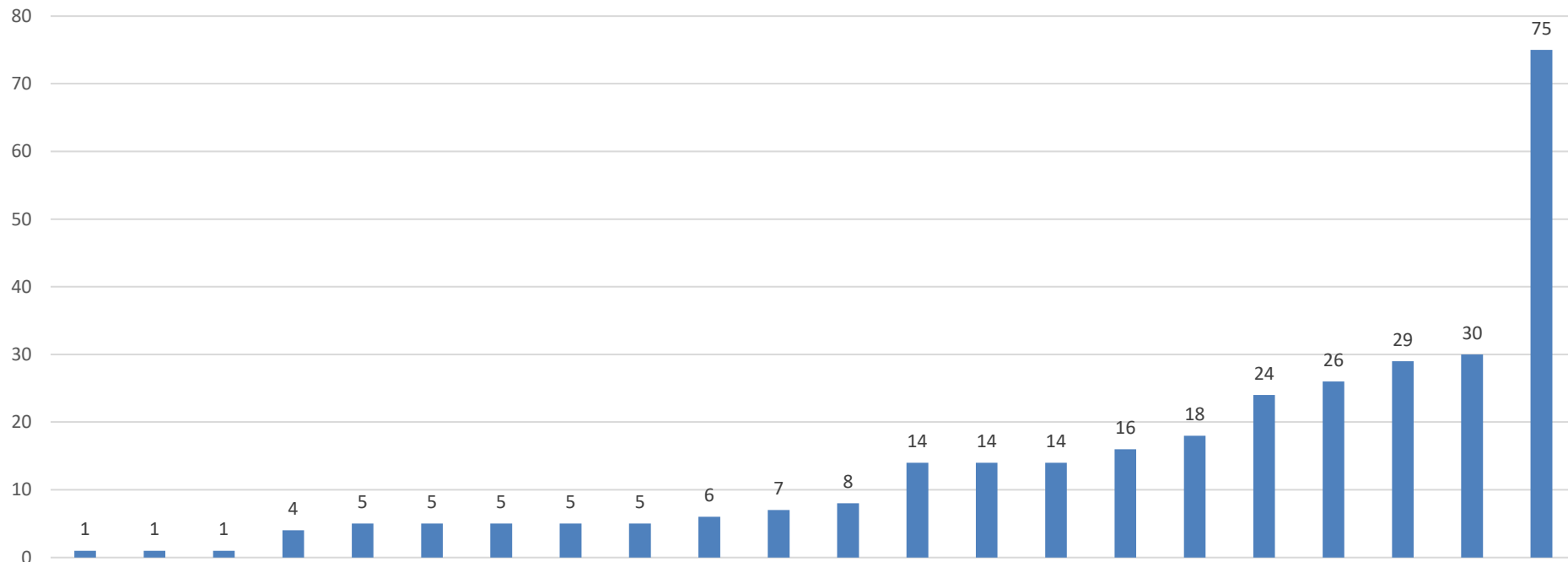
- (vide)
- 1. 1 à 9
- 2. 10 à 49
- 3. 50 à 199
- 4. 200 à 249
- 5. 250 à 299
- 6. 300 et +

MEDTRA BI

Evolution de la part des établissements et des salariés couverts par une fiche d'entreprise de moins de 5 ans, de 2018 à 2021, de moins de 4 ans en 2022

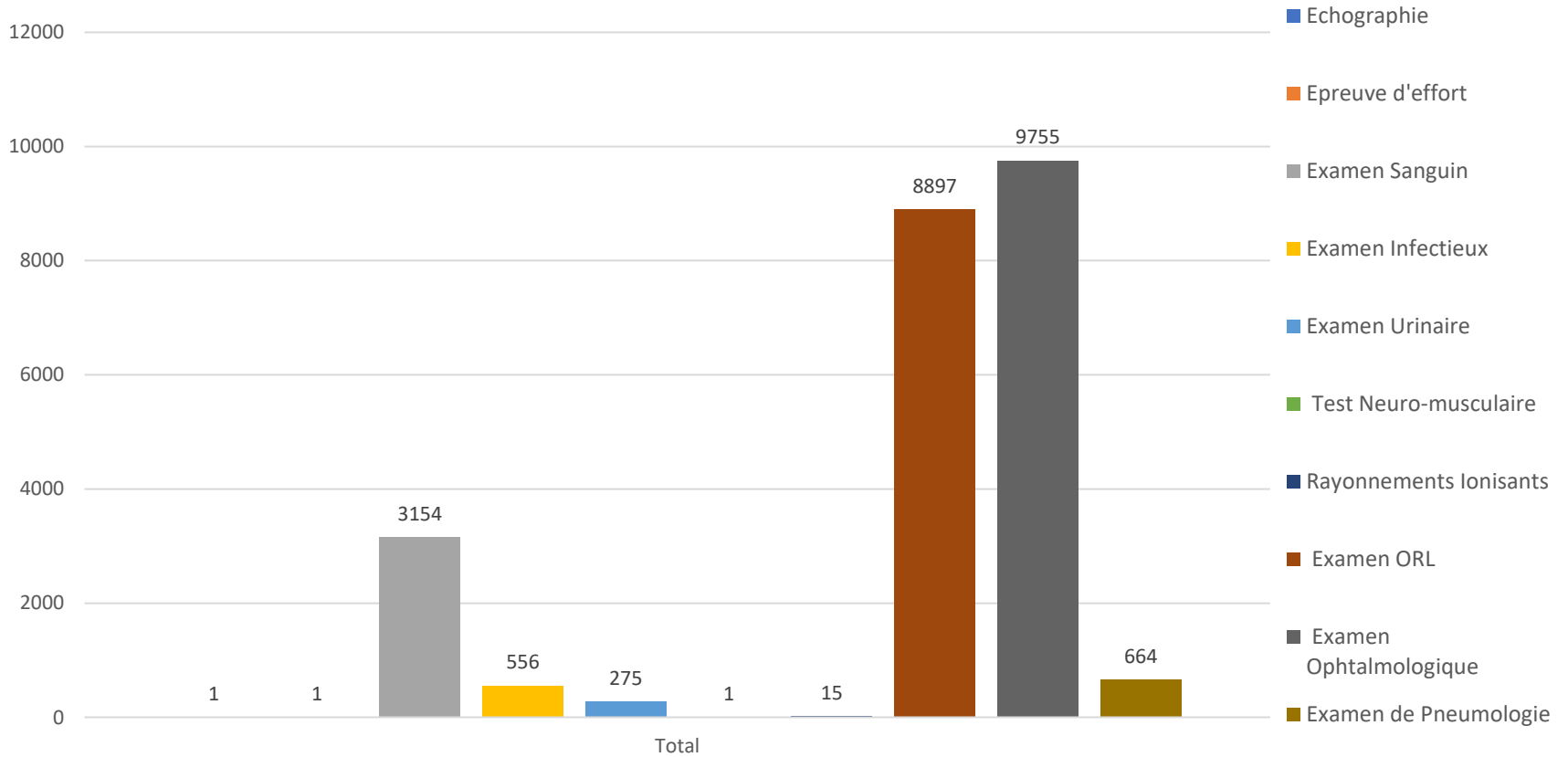


FE par MDT/IDEST 2023

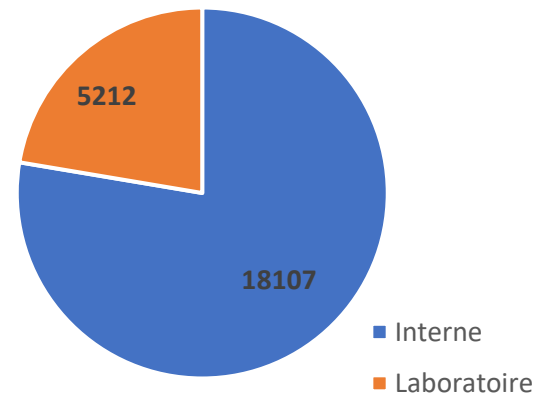


313 FE (ou mise à jour de FE) soit 726 FE (ou mise à jour de FE) en incluant le PEIP

Examens Médicaux



23 319 examens
Laboratoires : 32k€



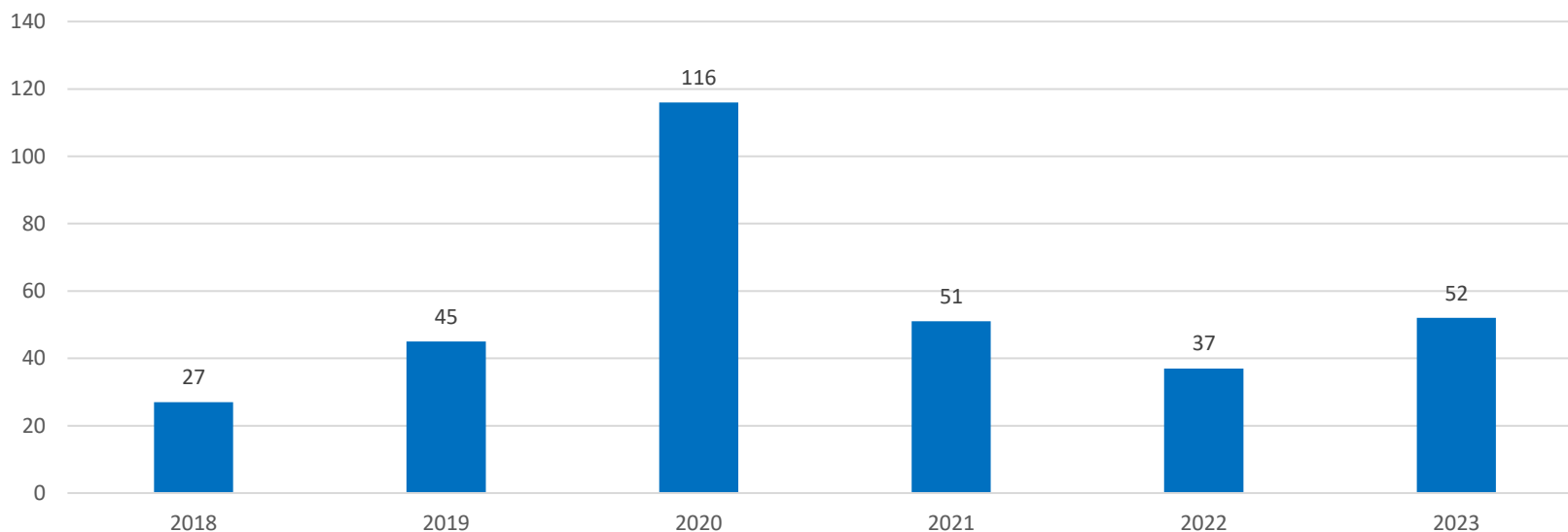
Bilan PEIP 2023

Antoine Izing

- Aide au DUERP et petit déjeuner des préventeurs 2023
 - Bilan chiffré
- Interventions menées par les IPRP
 - Bilan chiffré
- Interventions menées par les ATST
 - Bilan chiffré

Atelier DUERP 2023

- Nombre d'adhérents concernés :



- 2018 : 27 adhérents
- 2019 : 45 adhérents
- 2020 : 116 adhérents (année Covid avec obligation DUERP pour obtenir des aides)
- 2021 : 51 adhérents
- 2022 : 37 adhérents
- 2023 : 52 adhérents

L'année 2023 se décompose de la manière suivante :

- 5 ateliers en présentiel (18 adhérents)
- 6 ateliers en visio à distance (34 adhérents)

Petit déjeuner des préventeurs

19 petits déjeuners
des préventeurs sur
2023

=> 13 thématiques

422 inscriptions au
total

335 personnes
présentes

(79,4% présents)

=> 192 personnes
différentes inscrites

=> 134 adhérents
différents inscrits

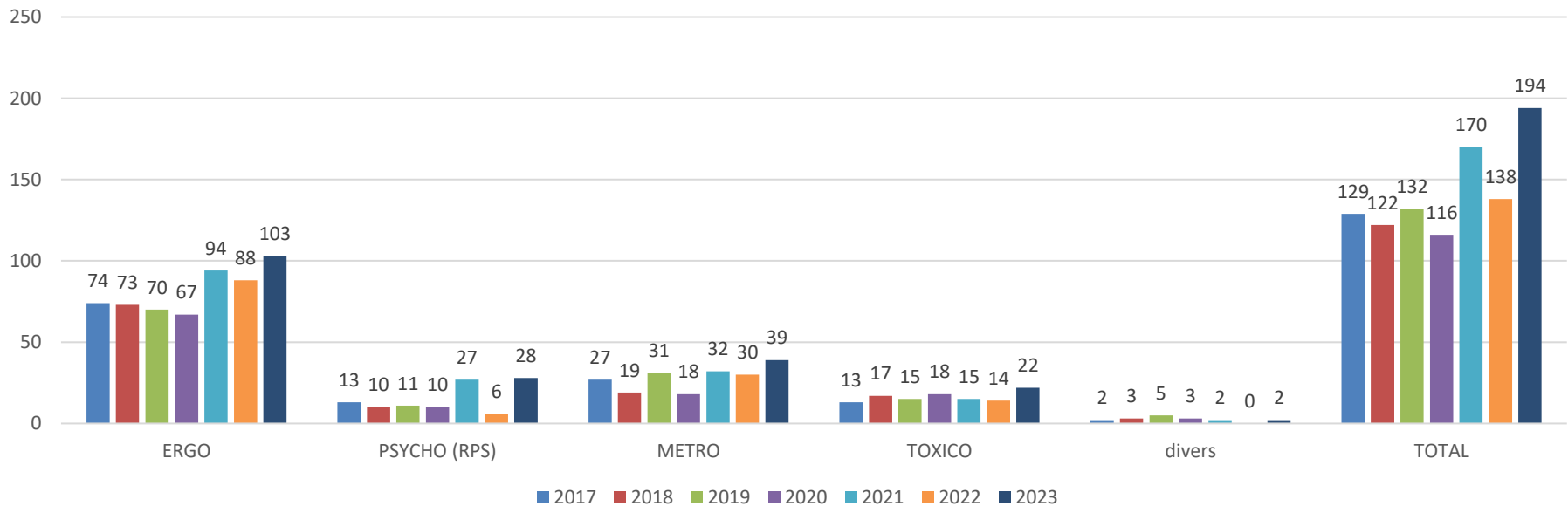
Date	Titre du petit déjeuner	Inscrits	Présents
Mardi 17 janvier 2023	« SAVEZ-VOUS IDENTIFIER LES RPS, LES RESSOURCES DE VOTRE ORGANISATION POUR AGIR ET NE PAS SUBIR ? »	40	39
mardi 7 février 2023	CRECHES : Comment concilier la santé des salariés et l'accueil des jeunes enfants ?	19	17
mardi 7 mars 2023	CAPTAGE DES POLLUANTS : MAITRISEZ-VOUS VOS SYSTEMES D'ASPIRATION ET DE VENTILATION ?	14	13
mardi 21 mars 2023	PLEINS PHARES SUR L'AMBIANCE LUMINEUSE	16	10
mardi 4 avril 2023	LES ADDICTIONS, SI ON EN PARLAIT ?	28	26
vendredi 28 avril 2023	« SAVEZ-VOUS IDENTIFIER LES RPS, LES RESSOURCES DE VOTRE ORGANISATION POUR AGIR ET NE PAS SUBIR ? »	46	36
jeudi 25 mai 2023	TRAVAIL SUR ECRAN : Etes-vous sûr d'être bien installés ?	30	26
jeudi 1 juin 2023	ENTENDONS-NOUS SUR LE BRUIT AU TRAVAIL	17	16
jeudi 15 juin 2023	RISQUE CHIMIQUE : COMMENT L'EVALUER POUR MIEUX LE PREVENIR ?	20	17
jeudi 29 juin 2023	« Avez-vous pensé aux liens entre TMS et RPS ? Ils sont plus nombreux qu'il n'y paraît ! »	25	24
mardi 12 septembre 2023	Vous avez un projet de conception ? Pensons ensemble à votre nouvel aménagement.	12	8
mardi 26 septembre 2023	CAPTAGE DES POLLUANTS : MAITRISEZ-VOUS VOS SYSTEMES D'ASPIRATION ET DE VENTILATION ?	12	12
jeudi 5 octobre 2023	LES ADDICTIONS, SI ON EN PARLAIT ?	17	9
jeudi 19 octobre 2023	PLEINS PHARES SUR L'AMBIANCE LUMINEUSE	12	7
jeudi 9 novembre 2023	RISQUE CHIMIQUE : COMMENT L'EVALUER POUR MIEUX LE PREVENIR ?	19	15
mardi 14 novembre 2023	HORAIRES ATYPIQUES DE TRAVAIL	20	13
mardi 21 novembre 2023	PLEIN LE DOS DES MANUTENTIONS MANUELLES ? ENSEMBLE VOYONS COMMENT AGIR.	25	11
mardi 5 décembre 2023	« Avez-vous pensé aux liens entre TMS et RPS ? Ils sont plus nombreux qu'il n'y paraît ! »	22	17
mardi 12 décembre 2023	« Le Télétravail ok ! Mais pas n'importe comment ! »	28	19
		422	335

Planning 2024 des petits déjeuners des préventeurs

<p>Addictions</p> <p>Les addictions, si on en parlait ? Jeudi 28 mars</p> <p>Jeudi 3 octobre</p>	<p>Aide à domicile/secteur du nettoyage</p> <p>Précisions à venir</p> <p>Jeudi 5 décembre</p>	<p>Bruit</p> <p>Entendons-nous sur le bruit au travail</p> <p>Mardi 30 janvier</p>
<p>Conception des locaux de travail</p> <p>Vous avez un projet de conception des locaux ? Pensons ensemble à votre nouvel aménagement</p> <p>Mardi 6 février</p>	<p>Horaires atypiques</p> <p>Remettons nos pendules à l'heure !</p> <p>Jeudi 14 mars</p>	<p>Prévention de la désinsertion professionnelle</p> <p>Précisions à venir</p> <p>Mardi 19 novembre</p>
<p>Risque chimique</p> <p>Précision à venir</p> <p>Jeudi 30 mai</p> <p>Jeudi 27 Juin - Haut-Doubs</p>	<p>Risques Psycho-sociaux</p> <p>Savez-vous identifier les RPS, les ressources de votre organisation pour agir et ne pas subir ?</p> <p>Mardi 9 avril - Haut-Doubs</p>	<p>RPS management/Gestion de conflits</p> <p>RPS et manager, son rôle ses devoirs et ses risques face aux conflits au travail</p> <p>Mardi 18 juin</p> <p>Mardi 26 novembre</p>
<p>RPS</p> <p>Et si on parlait droit à la déconnexion ? Rapport au travail, évolutions et perspectives</p> <p>Jeudi 4 juillet</p> <p>Mardi 24 septembre</p>	<p>Travail sur écran</p> <p>Etes-vous sûrs d'être bien installés</p> <p>Jeudi 18 janvier</p>	<p>TMS & ergonomie</p> <p>Précisions à venir</p> <p>Mardi 16 avril</p> <p>Jeudi 10 octobre</p>

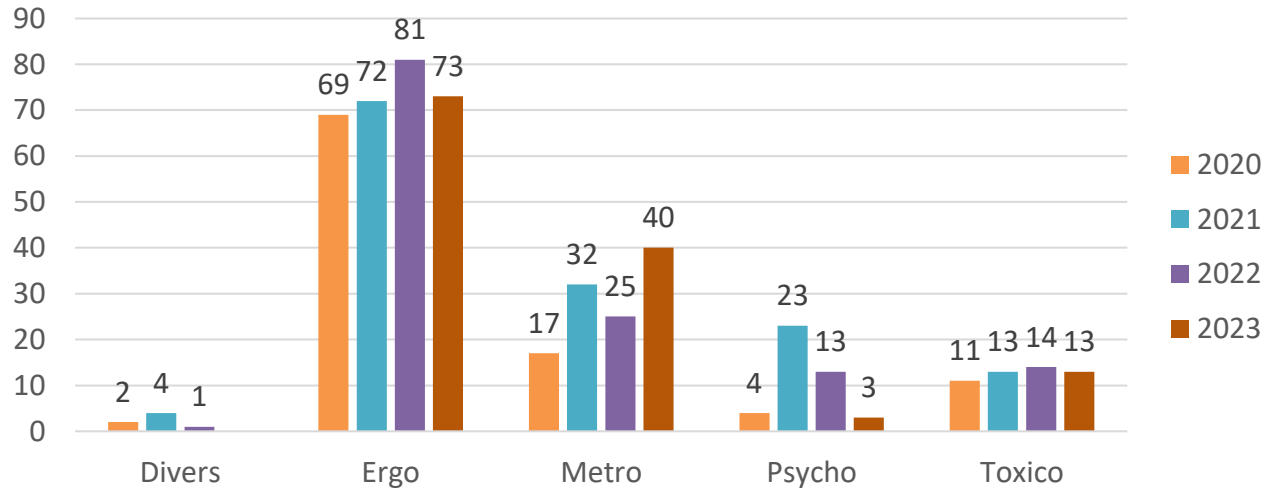
Interventions demandées pour les IPRP en 2023

Reportée	2
Abandonnée	19
Terminée	82
En cours (31/12/2023)	91
Total général	194



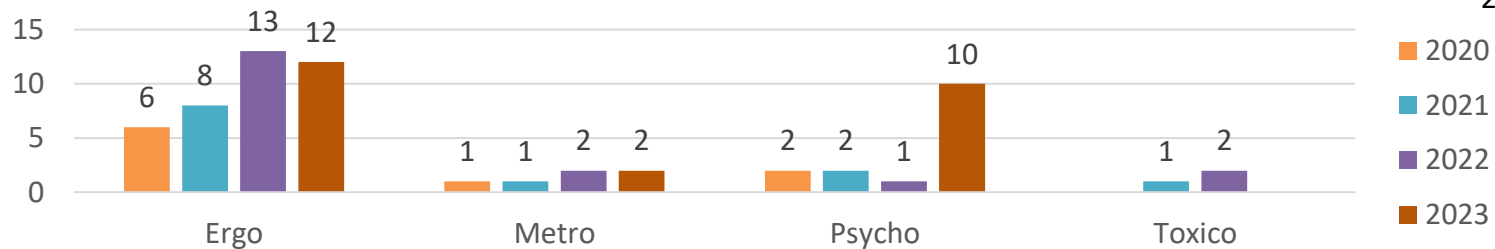
Interventions terminées pour les IPRP en 2023

Interventions terminées



129 interventions

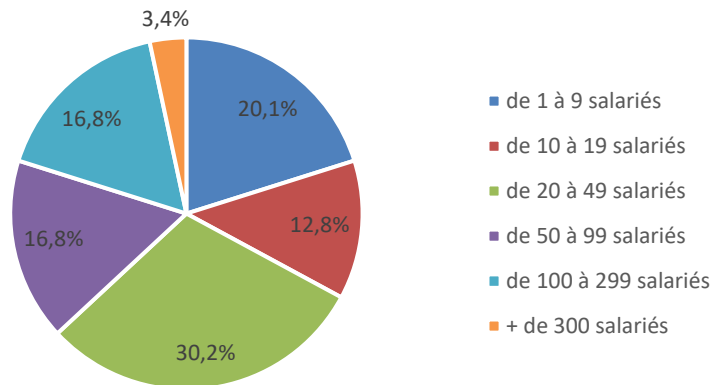
Interventions abandonnées



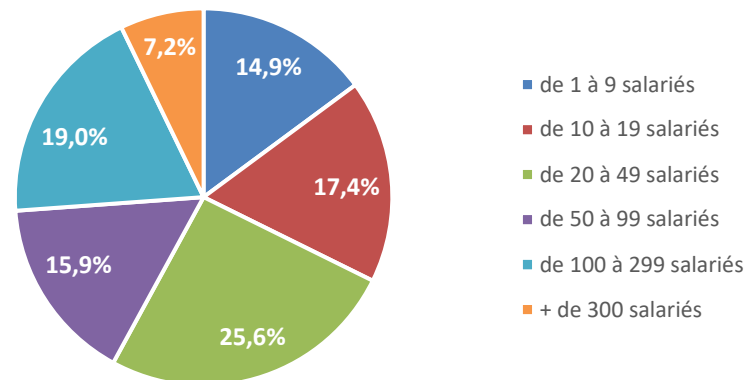
24 interventions

Répartition des demandes d'intervention par taille d'entreprises

2022



2023



Interventions dans les entreprises de -20 salariés :

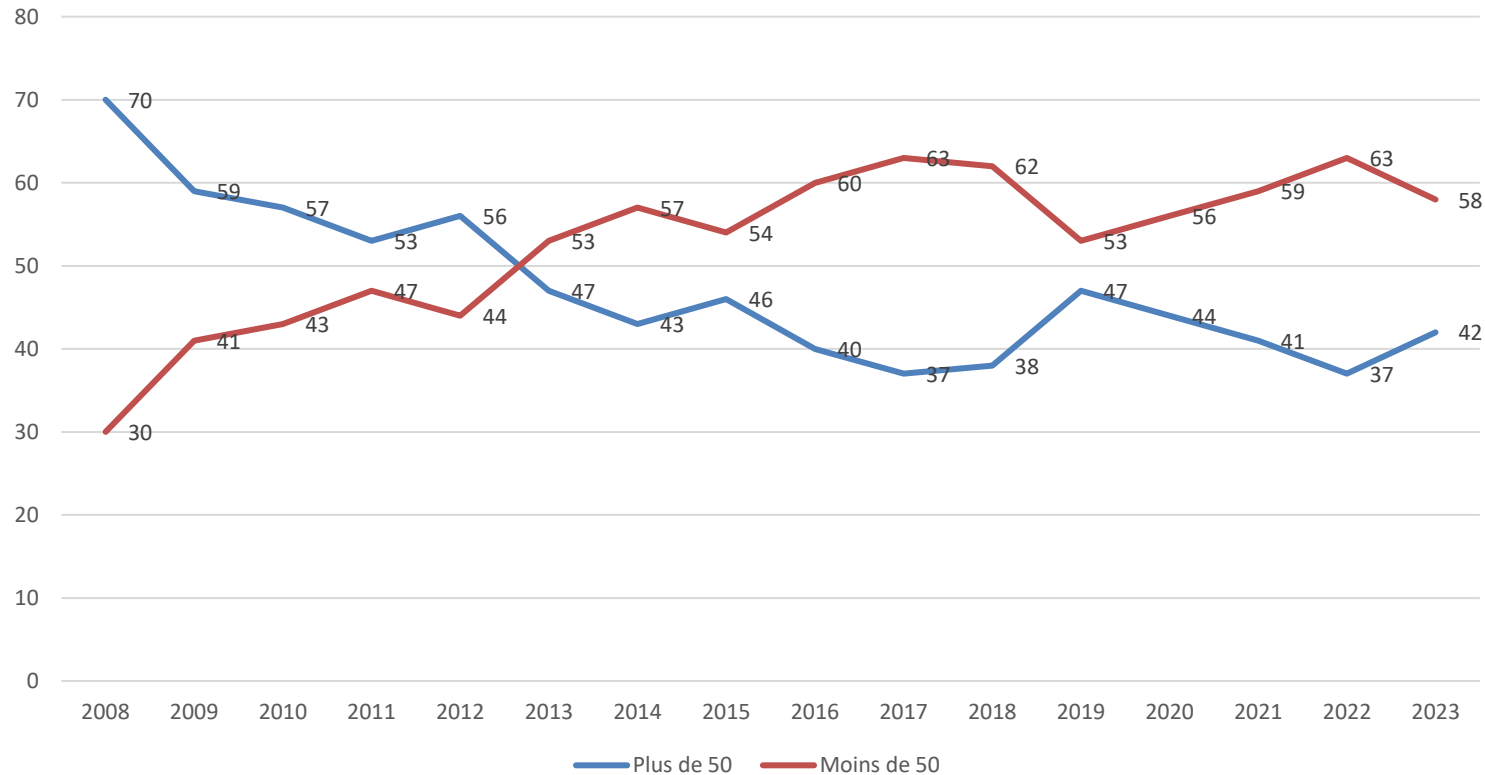
- ✓ 2018 = 33 %
- ✓ 2019 = 33 %
- ✓ 2020 = 38,5 %
- ✓ 2021 = 33,5 %
- ✓ 2022 = 32,9 %
- ✓ 2023 = 32,3 %

Interventions dans les entreprises de -50 salariés :

- ✓ 2018 = 62 %
- ✓ 2019 = 53 %
- ✓ 2020 = 56 %
- ✓ 2021 = 58,6 %
- ✓ 2022 = 63,1 %
- ✓ 2023 = 57,9 %

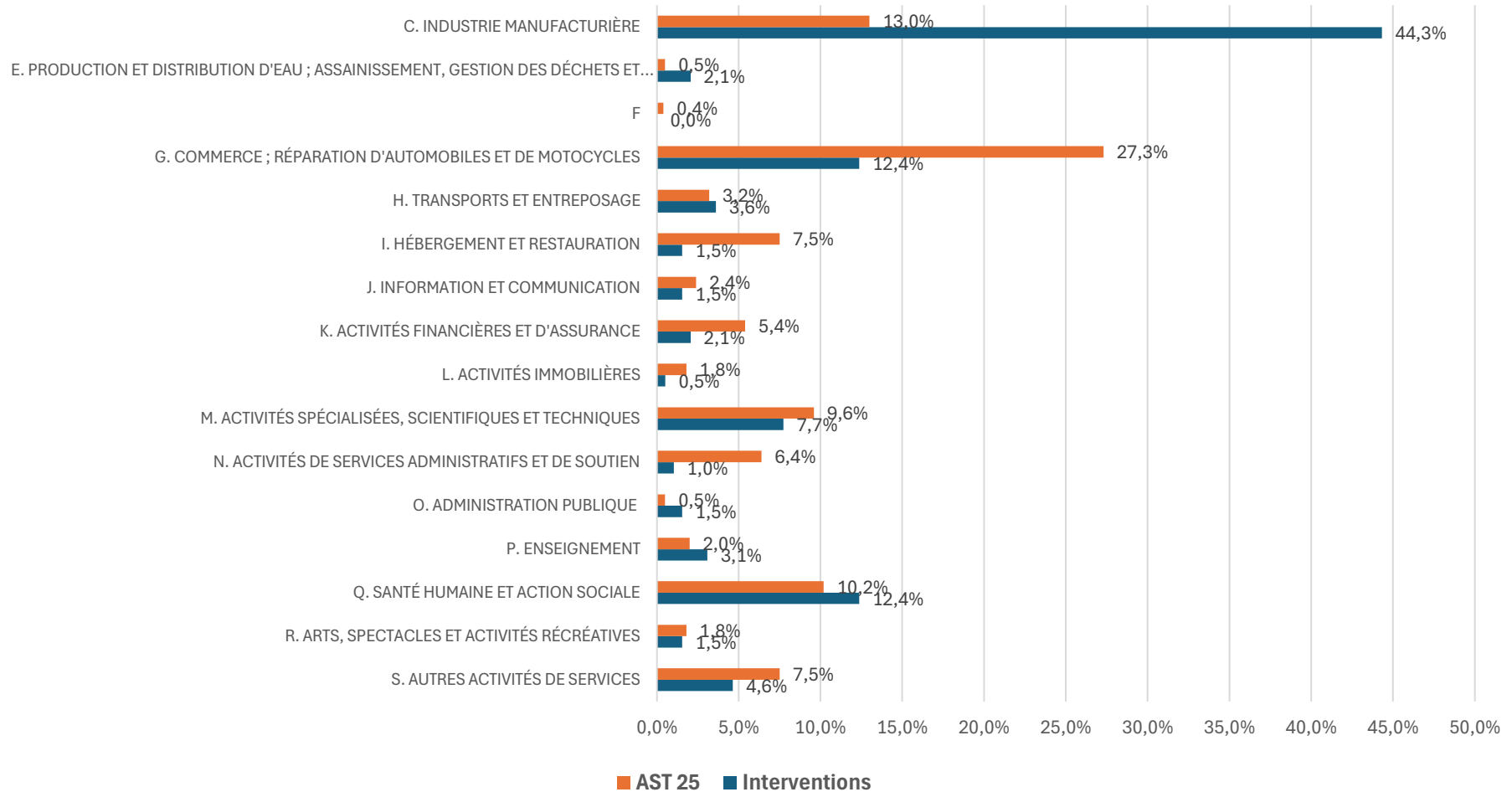
Exemple de lecture du graphique : En 2023, 17,4 % des demandes d'intervention concernaient des adhérents avec un effectif compris entre 10 et 19 salariés

Répartition des interventions (en %) entre petites et moyennes entreprises depuis 2008



Exemple de lecture du graphique : 58 % des interventions de 2023 sont réalisées dans des entreprises de moins de 50 salariés.

Répartition des demandes d'interventions par secteur d'activité, en %



Exemple de lecture : 44,3% % des demandes d'interventions concernent des adhérents du secteur « Industrie ». Ce secteur représente 13 % des adhérents à AST25.

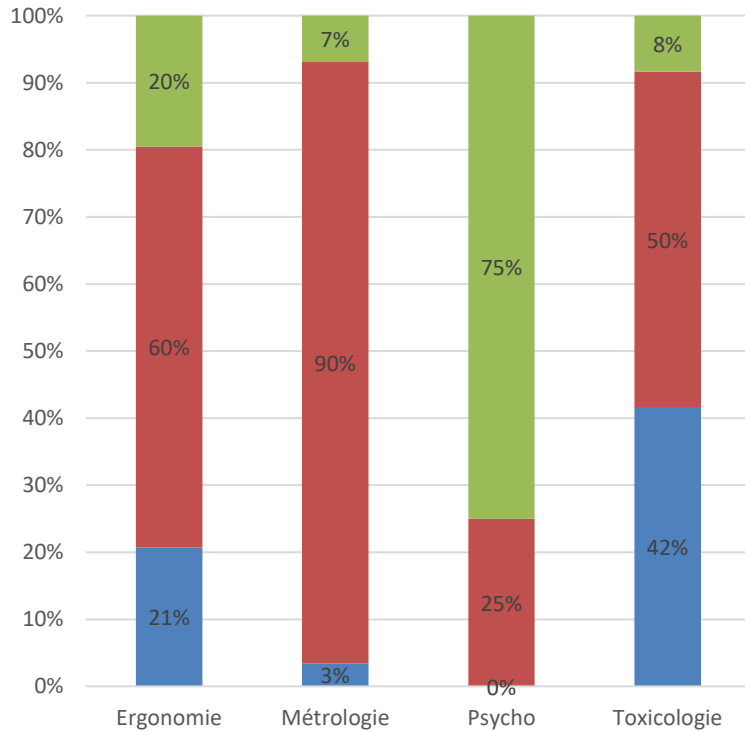
Evolution des demandes d'interventions en % par « niveau de prévention »



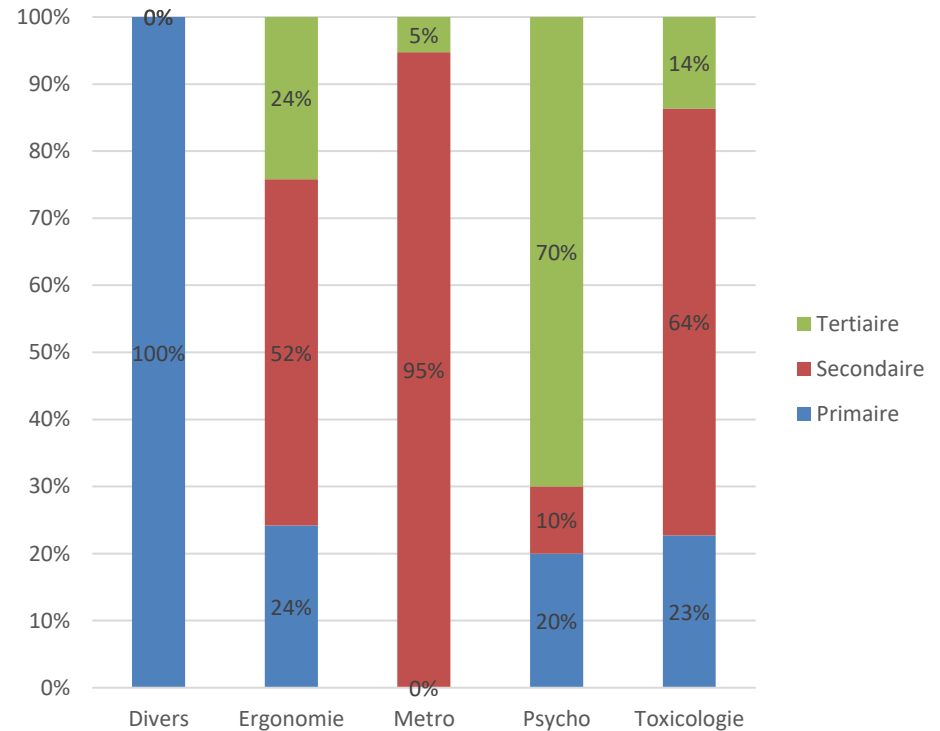
Exemple de lecture du graphique : 20 % des demandes d'intervention de 2023 étaient de la prévention tertiaire.

Répartition des DI par niveau de *prévention* dans chaque discipline

2022



2023



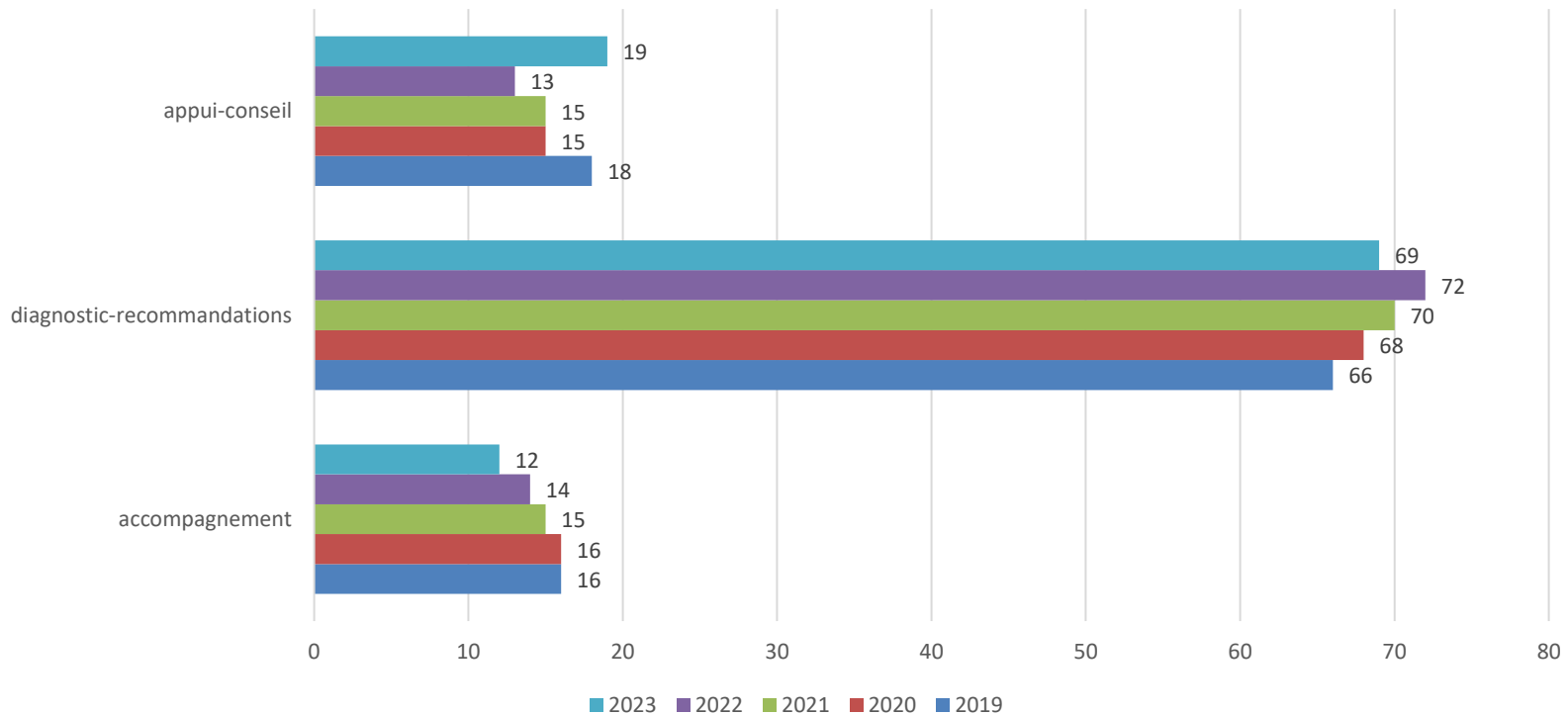
■ Tertiaire
■ Secondaire
■ Primaire

Exemple de lecture du graphique : En ergonomie, 24 % des interventions menées en 2023 sont en prévention primaire
52 % en prévention secondaire et 24 % en prévention tertiaire;

3 niveaux d'interventions menées en entreprise

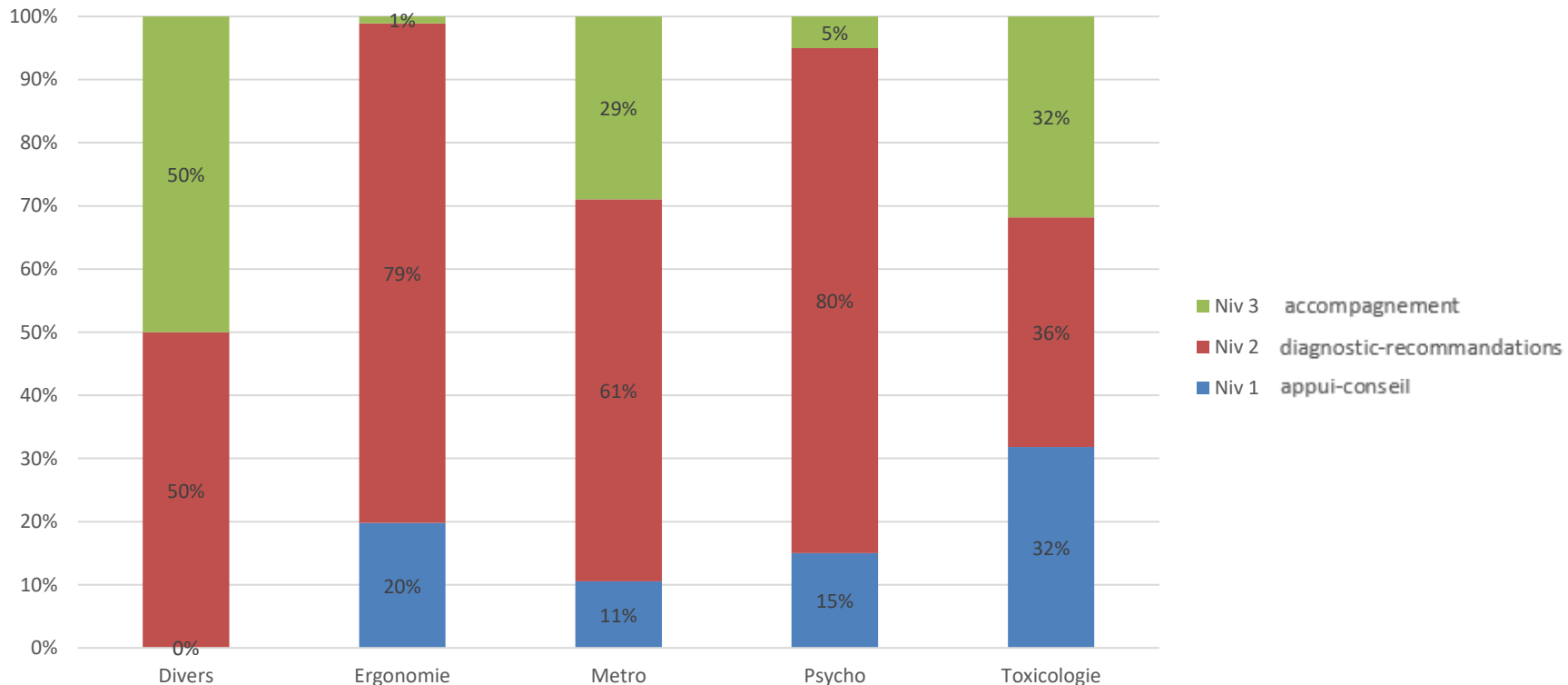
- **L'intervention « appui - conseil »** : intervention courte, qui consiste à diffuser de l'information sur une thématique particulière. Dans ce niveau, on trouvera : la sensibilisation à l'évaluation globale des risques (accompagnement au document unique d'évaluation des risques), les infos - sensibilisations sur des risques particuliers, des conseils de base en gestion des FDS, la transmission de documentations ciblées...
- **L'intervention « diagnostic-recommandation »** : c'est l'intervention classique de l'IPRP qui débute par une analyse de la demande et qui conduit à un rapport étayé comprenant des préconisations techniques et/ou organisationnelles en lien avec un ou plusieurs risques identifiés.
- **L'intervention « d'accompagnement-prévention »** : ce chantier s'inscrit sur un plus long terme et a pour objectif un transfert de connaissance et l'appropriation d'une politique de prévention par le chef d'entreprise ou par son équipe sécurité. La démarche menée prend la forme d'une conduite de projet : mise en place d'un comité de pilotage, de groupes de travail pluridisciplinaires internes à l'entreprise.

Évolution des répartitions des demandes d'intervention par niveau *d'intervention*, en %



Exemple de lecture du graphique : 69 % des demandes d'intervention de 2023 étaient de type « diagnostic-recommandations ».

Répartition des DI par niveau d'intervention dans chaque discipline



Exemple de lecture du graphique : En ergonomie, 20 % des interventions menées sont des appui-conseil, 79% sont des diagnostic-recommandations et 1 % sont des accompagnements.

Fiches entreprises par les ATST en 2023

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Demandes de FE reçues						
Création FE	235	280	194	419	437	412
MAJ FE	24	26	42	30	34	36
FE INAPTITUDE	11	12	9	14	11	13
Total	270	318	245	463	482	461
FE terminées dans l'année						
Total	285	425	333	503	475	413

Conclusion des actions en entreprise

Type d'action	2022	2023
Interventions IPRP demandées	138	187 (135%)
FE terminées	475	413 (87%)

- Concernant les interventions IPRP, record absolu de demandes sur toutes les disciplines.
Relance ++ des interventions en psychologie du travail
- Record d'interventions IPRP abandonnées
- Concernant les FE, la diminution du nombre de FE réalisées est pluri factorielle
 - Plusieurs arrêts maladies au sein de l'équipe
 - La réalisation des FE +50
 - Création et participation aux petits déjeuners des préventeurs
 - Relance/finalisation du projet de service



AMAROK Bilan chiffré depuis le démarrage en 2022

Résultats

Amarok - Un outil d'évaluation en **trois temps**

1

Outil : Evaluation de la santé entrepreneuriale

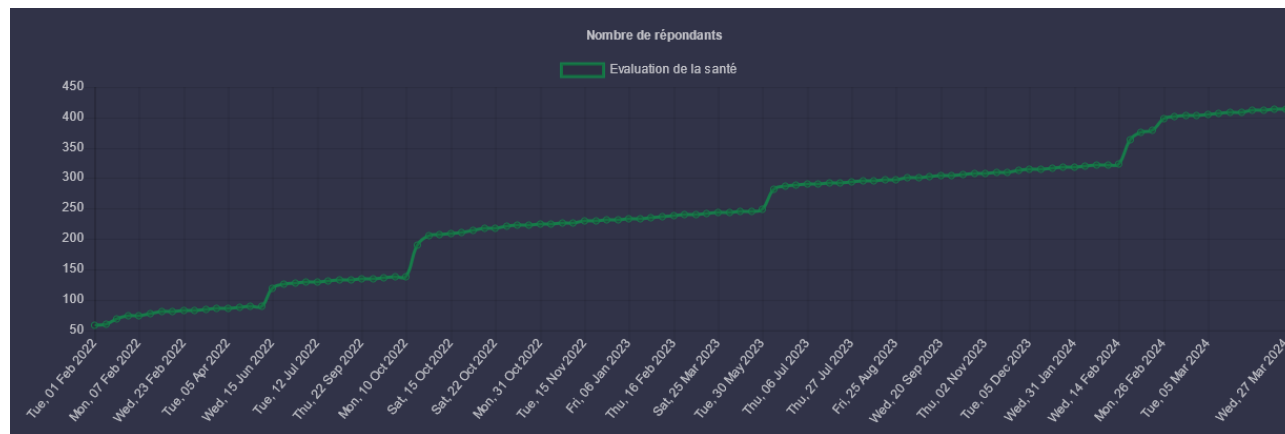
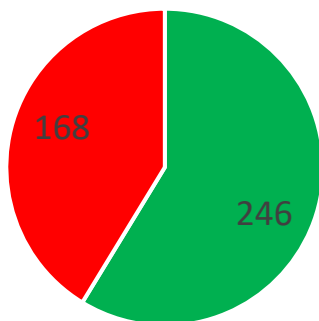


Etape 1 : Evaluation de la santé entrepreneuriale
Depuis 2022, 414 dirigeant(e)s ont répondu entièrement à la première évaluation

⇒ 246 personnes en balance positive (59,4%)

⇒ 168 personnes en balance négative (40,6%)

Résultats à la première évaluation



■ Balance positive ■ Balance négative

Résultats

Etape 2 : dépistage de l'épuisement professionnel

⇒ 127 sur 168 ont réalisé entièrement le dépistage (75,6%)

⇒ 19% des dépistages terminés ont un score élevé de risque de burnout (24 personnes)

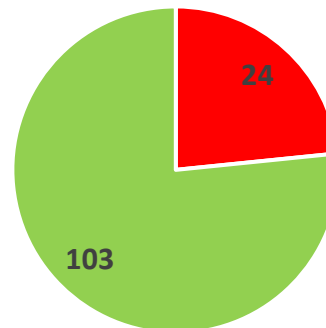
⇒ 24 personnes ont accès à une prise en charge avec la psychologue du travail d'AMAROK

2

Outil : Mesure du
risque
d'épuisement
professionnel



Résultats au dépistage de l'épuisement professionnel



■ Risque burnout élevé ■ Risque burnout faible

Résultats

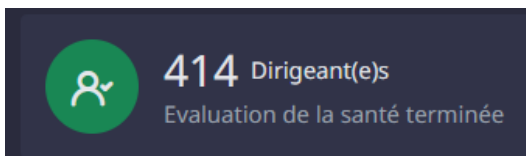
Comparaison avec les données nationales

France



6,3% des
répondants

AST25



5,8% des
répondants

Résultats

Etape 3 : Prise de contact avec AMAROK

⇒ 11 sur 24 personnes ont souhaité «être recontacté» (46%)

⇒ Possibilité ensuite d'être en lien avec le SPSTI

Amarok - Un outil d'évaluation en **trois temps**

3

Prise de contact avec une psychologue du travail d'AMAROK



En ce moment, quand vous pensez à votre travail:

Votre score

6.0

Votre score semble indiquer un degré très fort d'exposition à l'épuisement professionnel. Amarok a mis en place une 'Cellule dirigeants' gratuite et dédiée aux dirigeants, qui vous permet d'échanger avec des professionnels et d'obtenir de l'aide. Si vous souhaitez être recontacté(e) directement par la 'Cellule dirigeants', merci de nous laisser vos coordonnées en cliquant ci-dessous :

Être recontacté



Répartition par secteur

Répartition par secteur

Dans cette partie, retrouvez la répartition par secteur d'activité de votre population.



29.07% 25 réponses

1. Autres activités de services



22.09% 19 réponses

2. Commerce, transports, hébergement et restauration



17.44% 15 réponses

3. Enseignement, santé humaine et action sociale



11.63% 10 réponses

4. Industrie manufacturière, industries extractives et autres



10.47% 9 réponses

5. Activités spécialisées, scientifiques et techniques, Activités de services administratifs et de soutien



3.49% 3 réponses

6. Activités financières et d'assurance



3.49% 3 réponses

7. Construction



1.16% 1 réponses

8. Information et communication



1.16% 1 réponses

9. Activités immobilières

Palmarès des satisfacteurs

Dans cette partie, retrouvez le palmarès des satisfacteurs les plus rencontrés par votre population.



Octobre 2023

Palmarès des satisfacteurs

Dans cette partie, retrouvez le palmarès des satisfacteurs les plus rencontrés par votre population.



Avril 2024

Palmarès des stressseurs

Dans cette partie, retrouvez le palmarès des stressseurs les plus rencontrés par votre population.



Octobre 2023

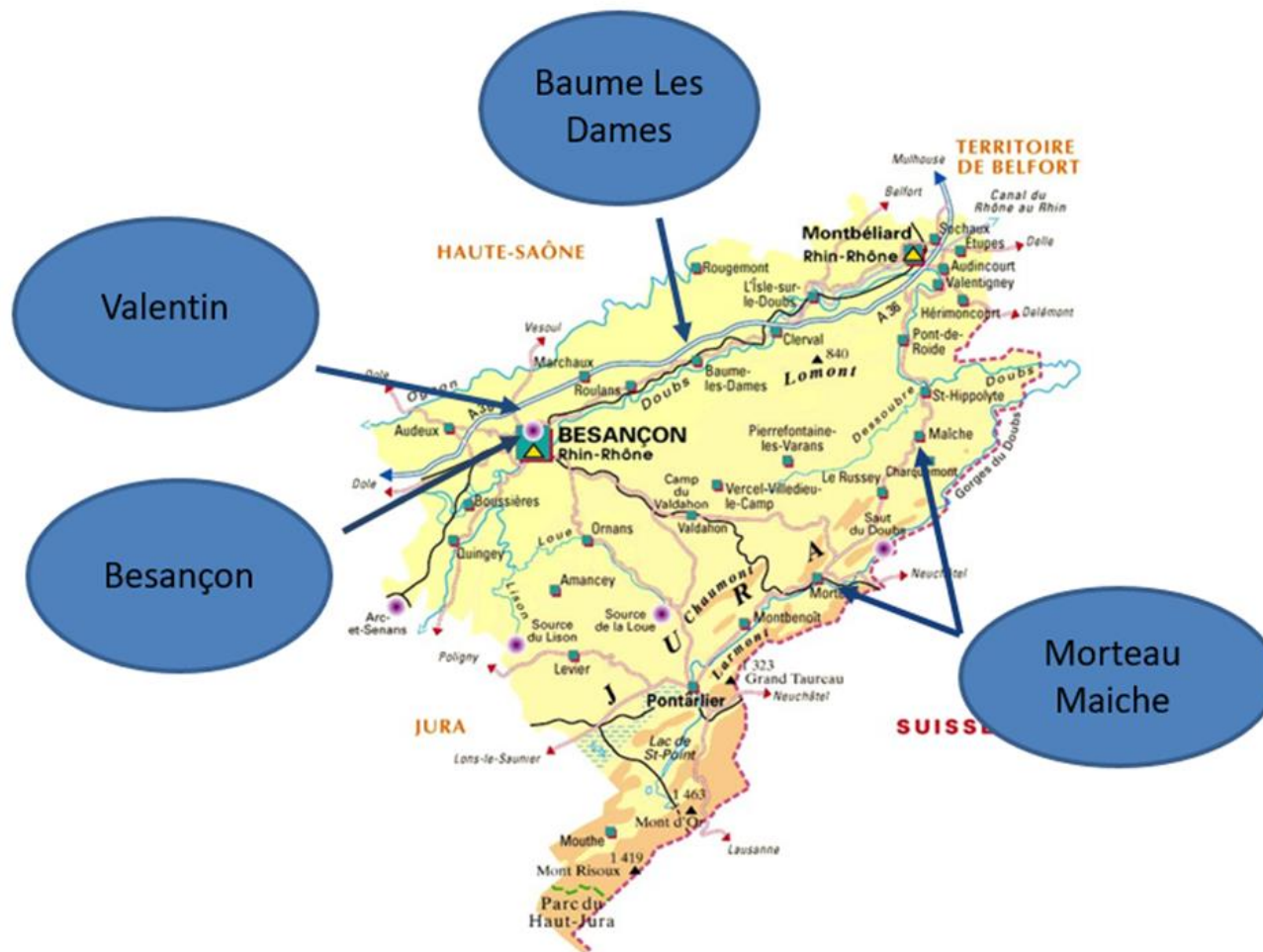


Avril 2024

Bilan SOCIAL 2023

Miguel Saboga

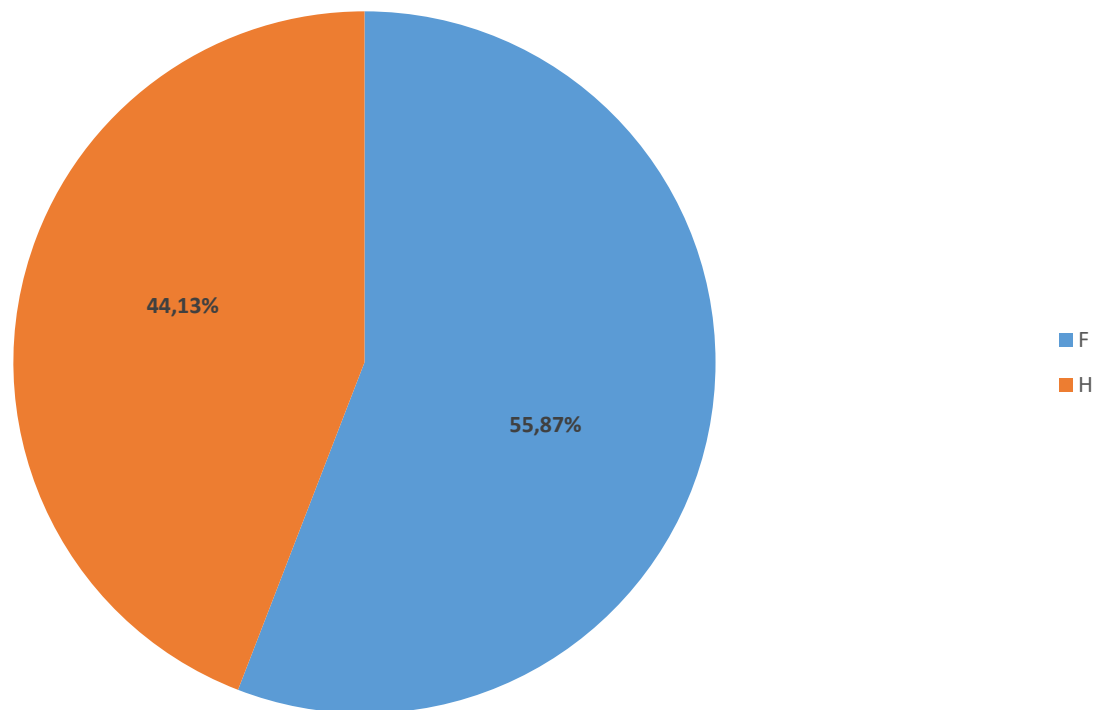
Lieux d'interventions



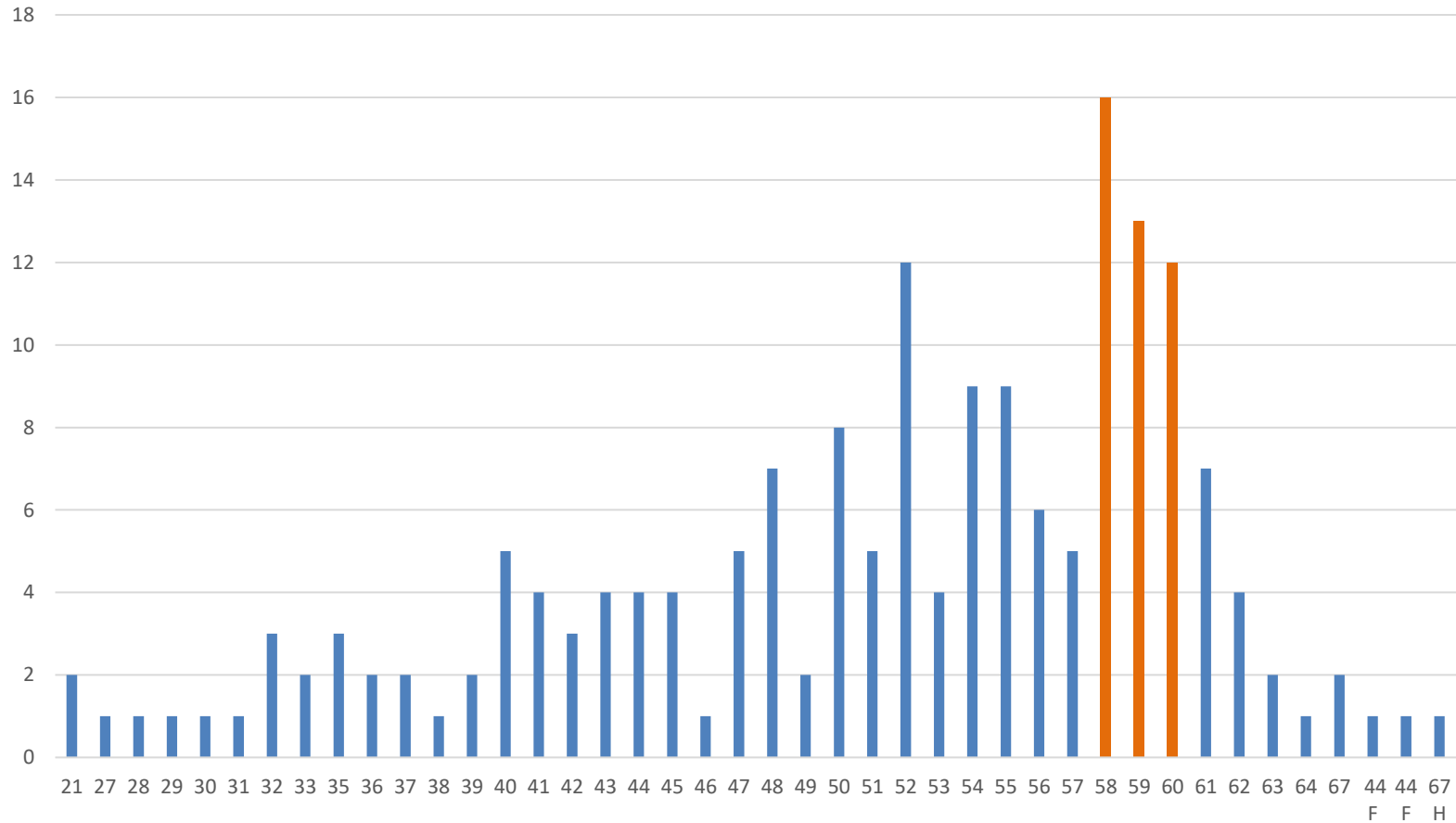
180 interventions sociales à la demande de 20 médecins du travail et 2 infirmiers du travail

dont 25 entretiens téléphoniques

Une majorité de femmes



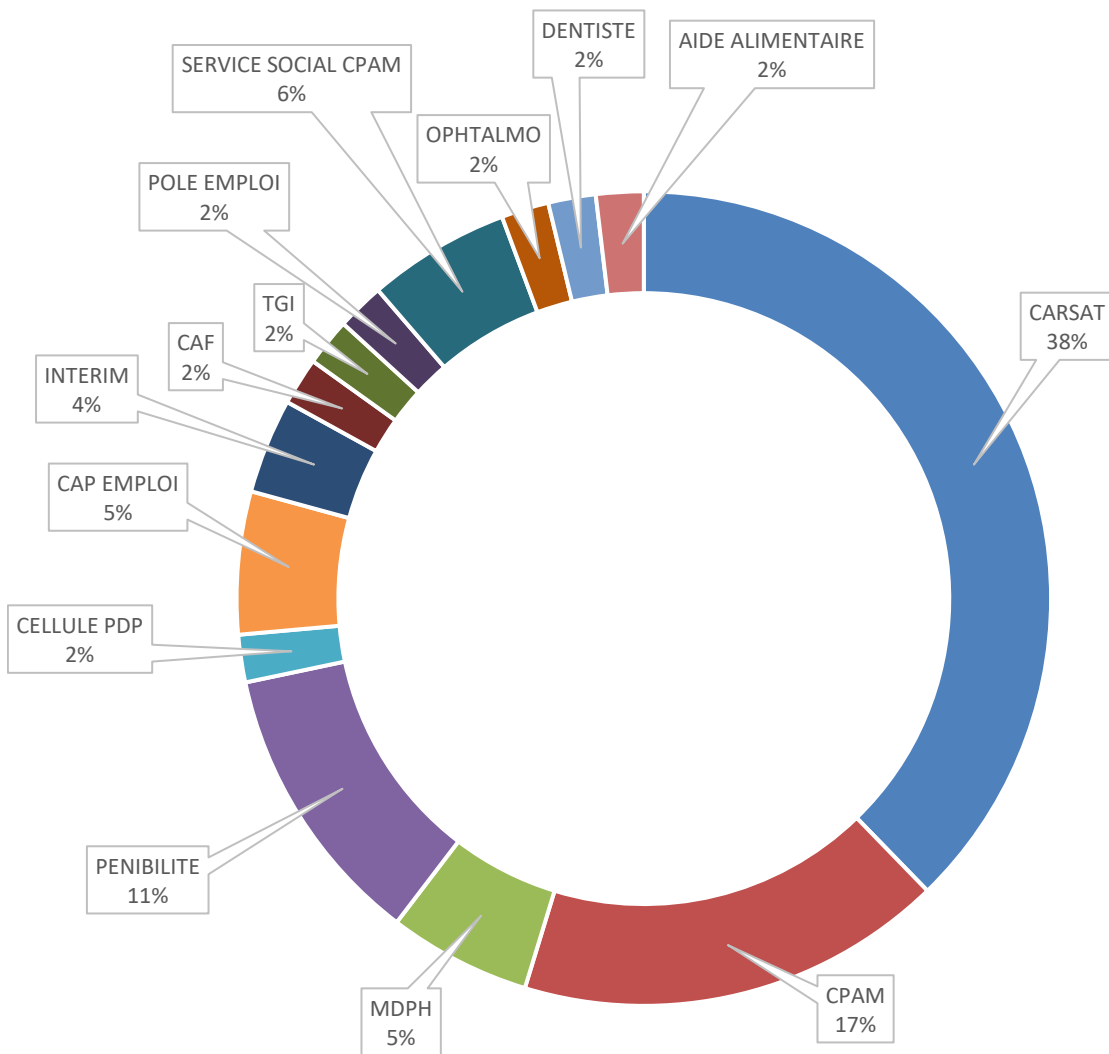
La tranche de 59 à 61 la plus représentée



Nature des interventions

- *Maintien dans l'emploi*
- *Reconversion*
- *Retraite*
- *Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)*
- *Invalidité*
- *Inaptitude et licenciement (explication procédure, statut durant cette période et impact financier)*
- *Ouverture de droits (Indemnités journalières, prévoyance entreprise, l'allocation adulte handicapé, inscription pôle emploi, les modalités et la prise en charge...)*
- *Difficultés budgétaires et financières (aide alimentaire, dossier de surendettement)*

Contacts avec les partenaires



- CARSAT : retraite
- CPAM : IJ, Dispositif Invalidité (MDT Conseil, ...)
- MDPH : en lien avec le handicap (RQTH, aides, ...)
- Pénibilité : Compte pénibilité, ...
- Cellule PDP : Cellule maintien dans l'emploi AST25
- CAP emploi : demande d'aménagement, ...
- INTERIM : personnel intérimaire en difficulté, ...
- CAF : Ouverture de droits, APL, RSA, Prime activité...
- TGI : Litiges, aide juridictionnelle, ...
- Pôle emploi (France Travail) : Réorientations, infos, ...
- Service Social CPAM : Essais encadrés, dispositifs de maintien en emploi, ...
- Ophtalmo : aides dans le cadre de RQTH
- Dentiste : aides à la santé
- Aide alimentaire : difficultés financière, assistance, ...

Rencontres et réunions partenaires

- *CPAM, Mr NAIMI responsable service social, et Mme JACQUEMARD, cadres chargés du programme de la prévention de la désinsertion de la Cnam, à Besançon Sellier en 01/23*
- *Mr Naimi et Mme ESPOSITO : présentation de la cellule Cnam, à Besançon Sellier, en 05/23*
- *Cap emploi en 07/23, avec Mme PEANA et Mme EUSTACHE à Besançon Sellier*
- *7^{ème} matinale du maintien en emploi (rencontre annuelle des employeurs de Bourgogne-Franche-Comté) en 06/23, à l'IRTS de F.Comté, Besançon, dans le cadre du Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés.*
- *Matinale d'action contre l'illettrisme par OPCO Santé, en 09/23 à Dijon*
- *Escape Game : les infiltrés, mission handicap invisible sous forme de jeu présenté par MT71, 09/23 à Besançon Sellier*
- *PRST4 à la Dreets Besançon, place Jean Cornet (15/9 et 21/12) : la prévention de la désinsertion professionnelle, de passer de la culture de réparation à la culture de prévention*

Les salariés en seconde partie ou en fin de carrière bénéficient plus largement du service social du travail. Cela peut s'expliquer par le risque de désinsertion professionnelle encore plus important ces dernières années et par le retardement de l'âge du départ en retraite.

La prévention de la désinsertion professionnelle est une préoccupation principale d'AST25. Le service social et la cellule s'inscrivent totalement dans cette dynamique préventive. Une fois le travail d'analyse, d'information et de conseil terminé, les salariés sont orientés vers les interlocuteurs qui peuvent prendre le relais quand les problématiques à traiter ne relèvent pas des missions du service AST25.

L'entretien social permet de sécuriser au mieux le parcours de vie des salariés tant sur le plan financier que professionnel.

Le Service social du travail et la cellule de maintien en emploi apportent leur expertise et contribuent à la réflexion collective ainsi qu'à la réalisation d'outils.

Le constat de diversité dans les problématiques rencontrées, implique, de fait, des compétences pluridisciplinaires essentielles pour être efficaces d'où l'intérêt de réunir des savoirs aussi bien sur le plan médical, technique, que social.



Projet de Service 2024- 2028

Miguel Saboga

Dans un contexte en forte évolution au regard des enjeux économiques, sociaux, sanitaires, mais également sous l'effet de l'application progressive de la loi Santé Travail du 02 août 2021, AST25 a formalisé un projet de service en adéquation avec les préoccupations de ses adhérents et de leurs salariés.

Mobilisation accrue dans la prévention primaire, définition d'un ensemble socle et extension de l'offre de services, préparation à la certification, renforcement du fonctionnement de notre cellule dédiée au maintien dans l'emploi autant de sujets qui constituent le fil conducteur de notre projet de service.

AST25 par le biais de sa Commission Médico-Technique a fixé ses priorités et orientations pour les 5 années à venir.

Le Conseil d'Administration devra approuver le Projet De Service



Axe 1 – Faire vivre la prévention des risques professionnels en incluant les risques émergents

Constats :

Les TMS d'origines professionnelles et les RPS liés aux facteurs d'exposition psychosociaux sont en constante progression depuis plusieurs décennies. Leurs conséquences en termes de souffrance et de réduction des capacités de travail pour les salariés en font l'un des sujets préoccupants de la santé au travail. Les différentes enquêtes menées en interne et auprès de nos adhérents font ressortir une réelle demande sur ces risques.

98% des adhérents suivis pas AST25 sont des TPE/PME ; le personnel réduit, le manque de temps, de compétences ou d'intérêt représentent des freins à l'organisation d'une prévention efficace. L'enquête adhérents 2023 fait également ressortir une demande/besoin concernant l'assistance à la réalisation des DUERP : 1 TPE sur 3 n'a pas élaboré de DUERP et 1 DUERP sur 3 ne comporte pas un ou des risques caractéristiques de son métier.

Le PST4 et PRST4 axe son action 9 sur la culture de la prévention à destination des intérimaires.

Le questionnaire interne de préparation au projet de service a fait ressortir le secteur du service et soin à la personne comme étant le secteur prioritaire dans notre service. Point 2.1 du précédent PDS.

Omniprésents sur les lieux de travail, les produits chimiques passent parfois encore inaperçus. Pourtant de nombreux produits peuvent avoir des effets sur l'homme et son environnement.

Objectifs :

- Continuer le déploiement de la prévention liée aux RPS et TMS
- > Travailler sur la prévention des risques spécifiques au secteur du service/soin à la personne : sensibiliser aux risques et expositions potentiels
- Accompagner les adhérents dans leur démarche d'évaluation des risques par la mise à disposition d'outils d'évaluation des risques (FE / DUERP)
- Travailler sur la prévention des risques spécifiques au secteur des intérimaires : sensibiliser aux risques et expositions potentiels
- Risque Chimique : participer au suivi de l'évolution des risques émergents et le cas échéant déployer les outils et actions de prévention

Axe 2 – Prévention de la Désinsertion Professionnelle et Maintien Dans l'Emploi

Constats :

Dans le cadre des missions des SPSTI, le maintien dans l'emploi est une priorité.

Le PST4 et PRST4 axe une action spécifiquement sur la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) et le Maintien Dans l'Emploi (MDE) pour une réflexion commune sur cette problématique.

Le vieillissement de la population active couplé à l'allongement de la durée au travail va accélérer le sujet du maintien dans l'emploi.

Objectifs :

- Construire et proposer des actions collectives de PDP
- Réaliser un état des lieux, analyser nos pratiques et actions, puis harmoniser ces pratiques au sein d'AST25 afin de mettre en œuvre les moyens/méthodes d'accompagnement individuel

Axe 3 – Développer un partenariat d'expertise auprès des acteurs de santé publique du territoire et mutualiser des actions communes

Constats :

La santé au travail touche à la fois à la santé et au travail. La frontière avec le domaine de la santé publique est parfois ténue et implique nécessairement la construction de partenariats.

Objectifs :

- Développer un partenariat d'expertise auprès des acteurs de santé publique du territoire et mutualiser des actions communes ;
Participer aux CPOM et PRST4

Axe 4 – Renforcer notre Système d'Information

Constats :

La loi du 02 août 2021 avec ses obligations réglementaires, la certification de tous les SPSTI suivant la SPEC 2217 imposent d'avoir des outils capables de répondre à toutes ces exigences : messagerie sécurisée, garantie des règles RGPD, interopérabilité, utilisation de l'identifiant national de santé (INS), ...

Nous devons nous inscrire dans une démarche de développement de notre système informatique pour répondre à toutes ces exigences réglementaires mais aussi améliorer/assister notre fonctionnement interne.

Nous avons encore une faiblesse criante quant à notre capacité à présenter nos données collectives (X salariés exposés à tel risque, nombre d'orientations vers, actions en milieu de travail, etc....).

Objectifs :

- Participer et gérer l'évolution du logiciel métier et les contraintes réglementaires liées au système d'information
- Garantir le respect des règles RGPD

Axe 5 – Intégrer le périmètre de la réforme

Constats :

La loi du 02 août 2021 vise entre autres à définir un cadre d'offres de services à fournir par les SPSTI aux entreprises et aux salariés. Au-delà de l'offre socle constituée des priorités d'intervention des équipes pluridisciplinaires (prévention primaire, maintien dans l'emploi, suivi de santé, ...), il faudra également prévoir une offre complémentaire qui fera l'objet de facturations particulières et devra s'autofinancer ainsi qu'une offre spécifique dédiée aux travailleurs indépendants et chefs d'entreprise. La mise en œuvre de la délégation de certaines visites en passant par des protocoles écrits permettra également de répondre aux exigences de la réforme.

Un développement important ces dernières années sur la communication externe avec des succès sur des actions collectives auprès des adhérents (petits-déjeuners, ...), la modernisation du site internet, la réalisation de mémos, d'affiches, de fiches prévention, la lettre AST25 ont permis de favoriser la pluridisciplinarité et une homogénéité dans la communication. Cependant beaucoup d'adhérents ne sont pas sensibilisés aux missions et actions d'AST25.

Objectifs :

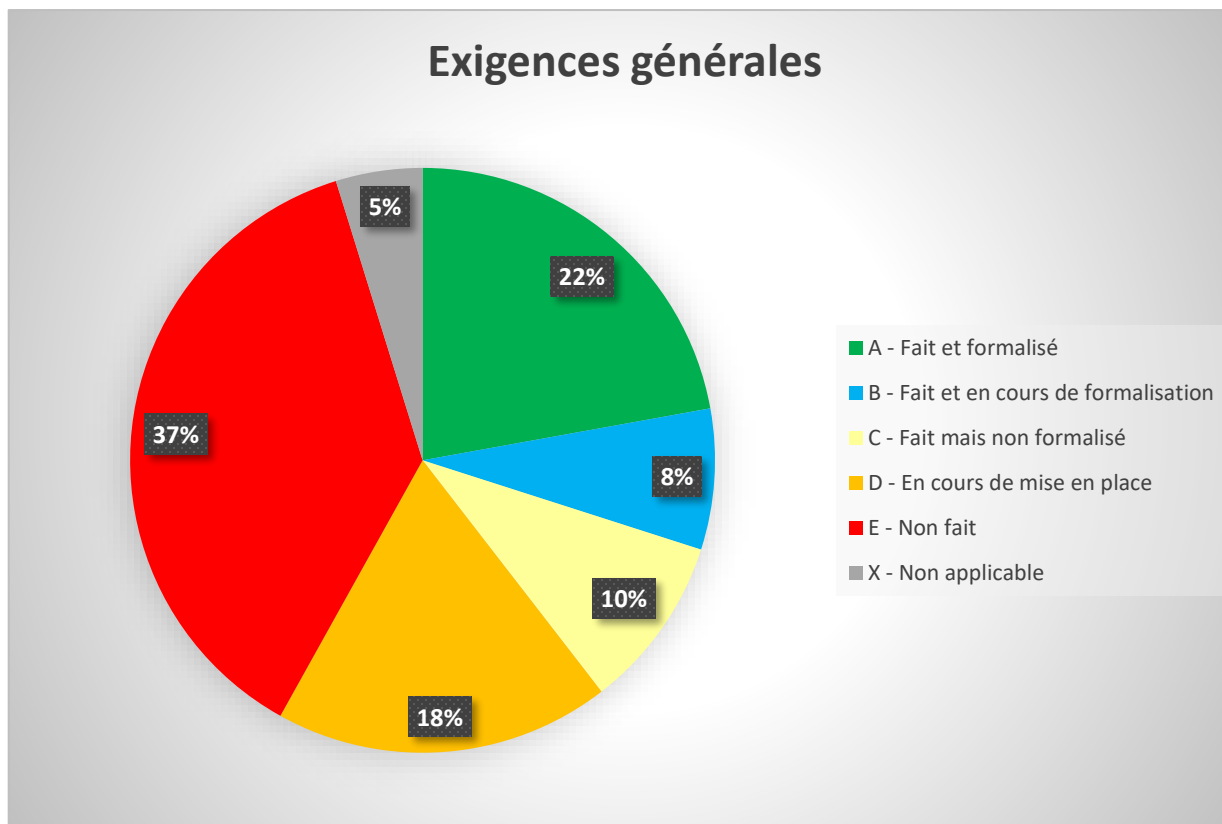
- Définir et mettre en place l'offre socle du service
- Définir et mettre en place l'offre complémentaire du service
- Définir et mettre en place l'offre spécifique du service destinée aux travailleurs indépendants et dirigeants
- Harmoniser les pratiques de délégations et protocoles MDT
- Optimiser/améliorer l'accueil du nouvel adhérent
Améliorer le lien avec l'adhérent



Point Certification

La certification, on en est où ?

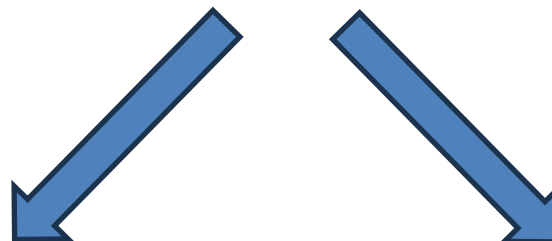
→ Auto-évaluation Décembre 2023



→ Lecture **exigences** SPEC 2217 et **propositions de plan d'actions** en COPIL qualité (nov 23 et janv 24)

La certification, projections

→ Propositions de plan d'actions



Projet de service
2024-2028

Processus
(pilotes)

Date limite pour obtenir la certification : **1^{er} mai 2025**



Ressources Humaines et Finances

TAUX ABSENTEISME 2023

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Nombres d'heures Théoriques	11636,40	10783,40	12339,20	10871,90	12542,40	12363,00	11767,90	12830,10	11966,40	12695,50	12663,10	12088,80
Nombres d'heures Maladie	551,85	488,33	587,46	433,05	591,00	522,83	426,04	626,77	632,02	776,66	1100,36	868,03
Nombres d'heures AT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31,20	31,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombres d'heures Abs Inj	0,00	0,00	15,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombres d'heures Evt Famil	78,00	15,60	15,60	7,80	15,60	15,60	7,80	0,00	15,60	66,30	66,30	7,80
Taux d'absentéisme	5,41%	4,67%	5,01%	4,05%	4,84%	4,36%	3,95%	5,13%	5,41%	6,64%	9,21%	7,24%
Taux d'absentéisme Hors ALD	3,76%	2,88%	3,45%	2,26%	3,30%	2,79%	0,80%	2,81%	2,04%	2,22%	4,96%	4,00%

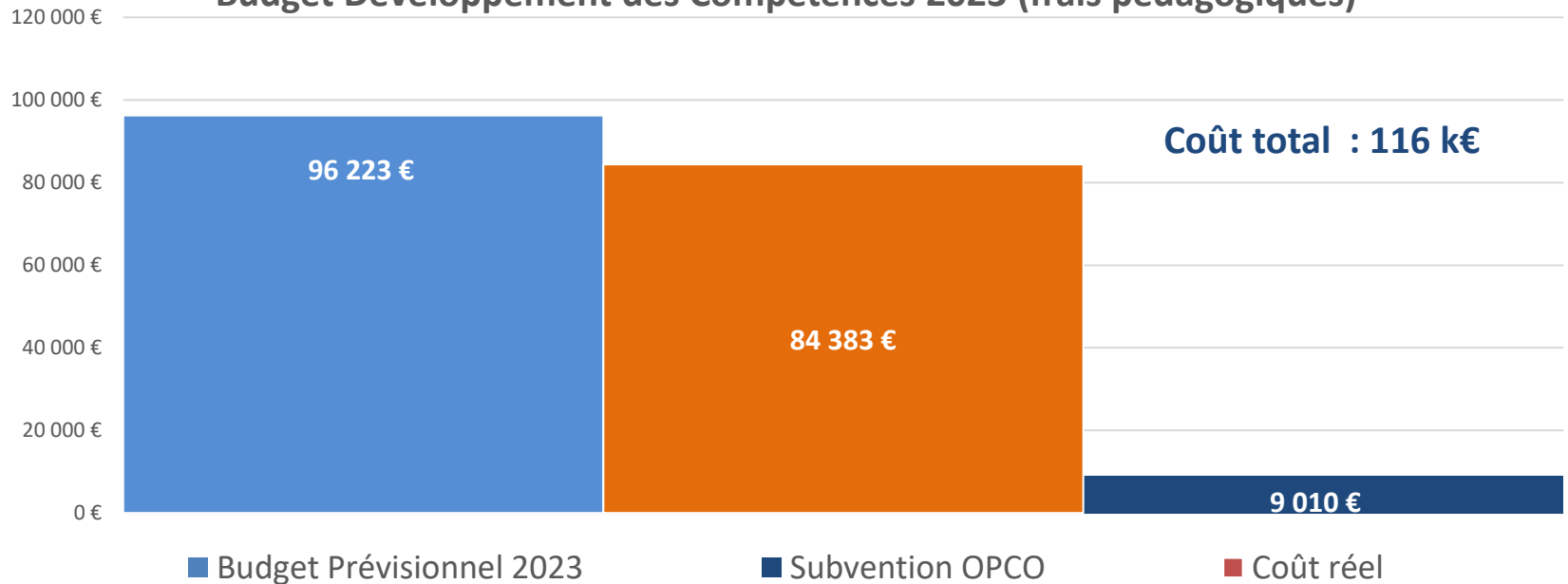
INDEX EGALITE FEMME / HOMME - 2023

Indicateurs	Nb de points Max	AST25	Commentaire								
ÉCART DE RÉMUNÉRATION	40	Incalculable : Effectif des groupes valides inférieur à 40% de l'effectif	comparaison des rémunérations moyennes des femmes et des hommes, par tranche d'âge et par catégorie socio-professionnelle								
ÉCART DE RÉPARTITION DES AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES	35	35	comparaison du pourcentage de salariés augmentés parmi les hommes et parmi les femmes par tranche d'âge et par catégorie socio-professionnelle								
POURCENTAGE DE SALARIÉES AUGMENTÉES DANS L'ANNÉE DE LEUR RETOUR DE CONGÉ DE MATERNITÉ	15	15									
NOMBRE DE PERSONNES DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ DANS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS	10	0	<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOMBRE DE PERSONNES DU SEXE SOUS REPRÉSENTÉ</th> <th>SCORE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4 ou 5 salariés</td> <td>10 points</td> </tr> <tr> <td>2 ou 3 salariés</td> <td>5 points</td> </tr> <tr> <td>0 ou 1 salarié</td> <td>0 point</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE DE PERSONNES DU SEXE SOUS REPRÉSENTÉ	SCORE	4 ou 5 salariés	10 points	2 ou 3 salariés	5 points	0 ou 1 salarié	0 point
NOMBRE DE PERSONNES DU SEXE SOUS REPRÉSENTÉ	SCORE										
4 ou 5 salariés	10 points										
2 ou 3 salariés	5 points										
0 ou 1 salarié	0 point										
SEXES SOUS-REPRÉSENTÉS		Hommes									
TOTAUX	100	Incalculable									

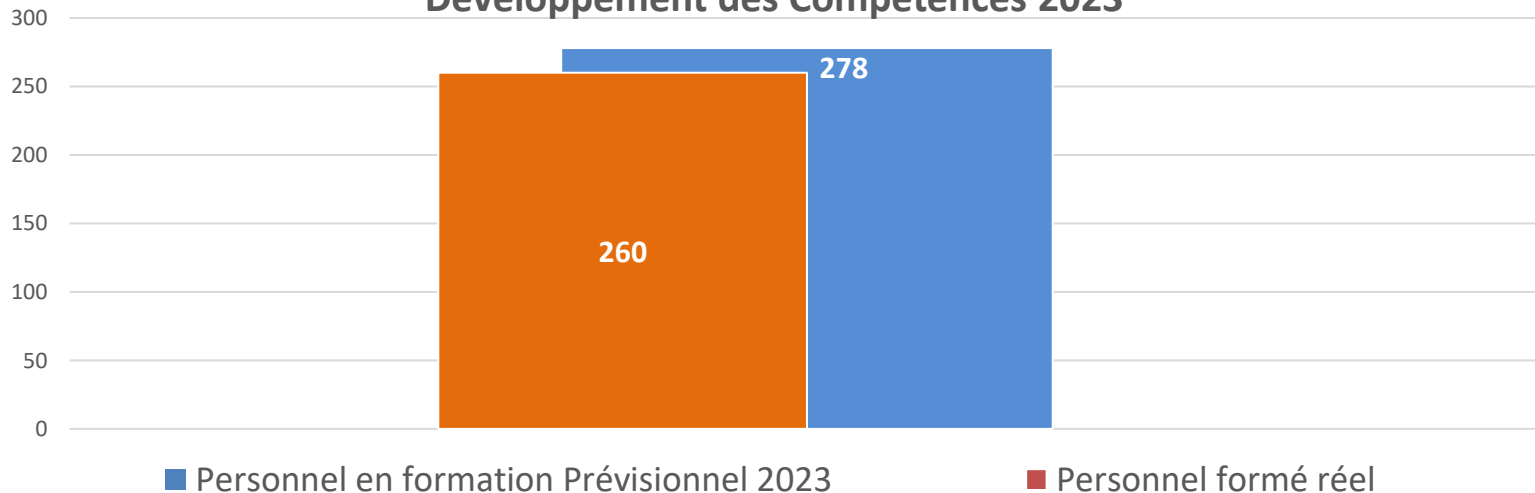
Total des indicateurs calculables : 50 /60

Plan de développement des Compétences

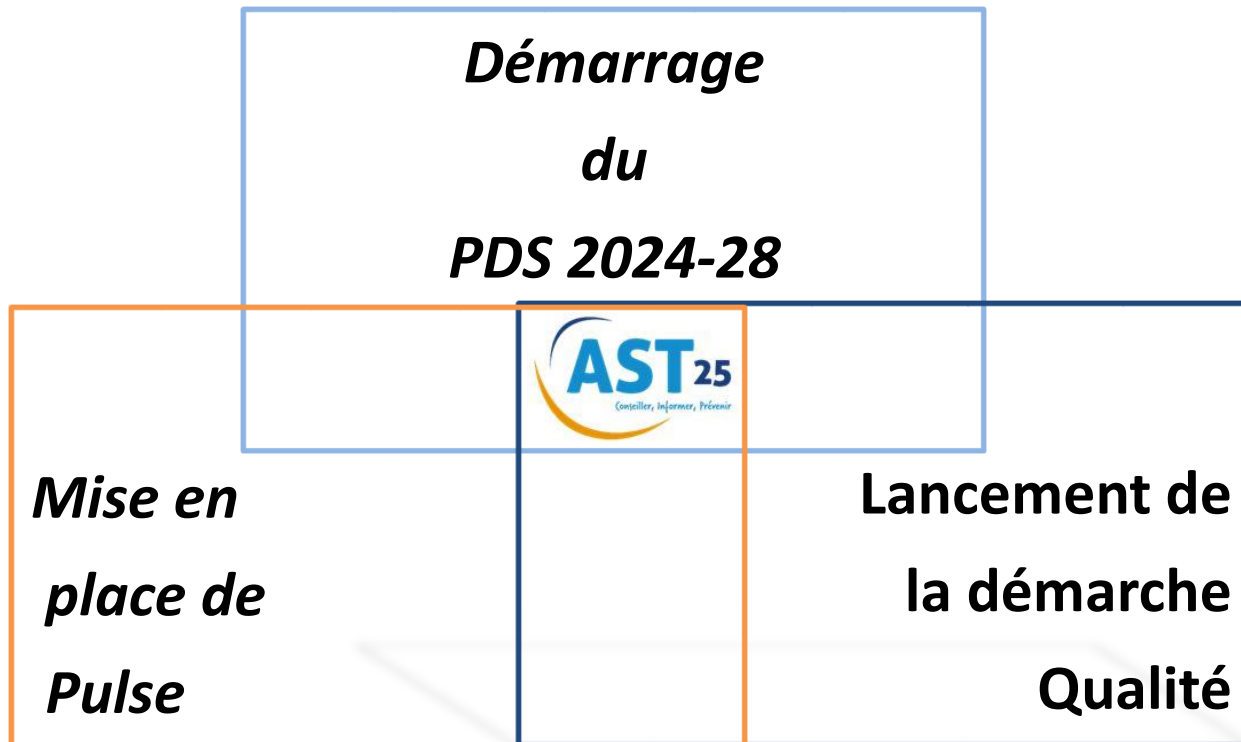
Budget Développement des Compétences 2023 (frais pédagogiques)



Développement des Compétences 2023



Les Défis de 2024





BILAN FINANCIER EXERCICE 2023



COMPTES	BUDGET 2023	Résultat 2023 AST25
Cotisations et droits d'entrée	6 970	7 203
Produits Financiers	2	66
Transferts de charges	60	48
Dont transfert charges exploitation	10	16
Dont Indemnités Prévoyance	40	24
Dont Formation	10	8
Reprise de provision	0	19
Produits exceptionnels	0	29
Total Produits	7 032	7 365
Achats	160	109
Dont Examens médicaux	40	30
Dont Energies et mobiliers	90	58
Services extérieurs	478	477
Dont Entretien des locaux	90	96
Dont Locations immobilières	60	40
Dont Maintenance	160	171
Dont Primes d'Assurance	55	56
Autres Services extérieurs	356	434
Dont Frais de Déplacement	85	98
Dont Frais de télécommunications	80	75
Dont Affranchissements	30	63
Dont honoraires	30	45
Dont honoraires informatiques	15	1
Impôts et Taxes	261	283
Dont Formation continue	75	145
Dont Taxe professionnelle (CVAE)	68	50
Frais de Personnel	5 581	5 510
Dont Rémunérations	3 853	3 873
Dont Charges sociales	1 728	1 637
Forfait social	0	
Dotations (comptes 68)	163	286
Charges Financières	14	6
Impôts sur les Sociétés	0	38
Charges Exceptionnelles	10	64
Provisions pour ristourne	0	0
Total Charges	7 023	7 207
RESULTAT (BENEF OU PERTE)	9	158

Total des produits

	2022	2023	Variation
Cotisations	6 907 587 €	6 930 506 €	22 919€
Cotisations intérimaires	219 528 €	245 477 €	25 949 €
Droits d'entrée	19 392 €	27 144 €	7 752 €
Produits connexes	525 €	-46 €	- 571 €
Produits de fonctionnement	7 147 032 €	7 203 081 €	+ 56 049 €
Transfert de charges	63 363 €	65 788 €	2 425 €
Ressources associatives	1 103 €	1 144 €	41 €
Produits financiers	65 €	65 573 €	61 956 €
Produits exceptionnels	57 216 €	29 400 €	-27 816 €
Total Produits	7 272 331 €	7 364 986 €	+ 92 655 €

Réel et Budget : produits

	2023	BUDGET 23	ECART
Cotisations	6 930 506 €	6 750 000 €	180 506 €
Cotisations intérimaires	245 477 €	200 000 €	45 477 €
Droits d'entrée	27 144 €	20 000 €	7 144 €
Produits connexes	-46 €	0 €	-46 €
Produits de fonctionnement	7 203 081 €	6 970 000€	233 081 €
Transfert de charges	65 788 €	60 000 €	5 788 €
Ressources associatives	1 144 €	0 €	1 144 €
Produits financiers	65 573 €	2 000 €	63 573 €
Produits exceptionnels	29 400 €	0 €	29 400 €
Total Produits	7 364 986 €	7 032 000 €	332 986 €

Synthèse des charges

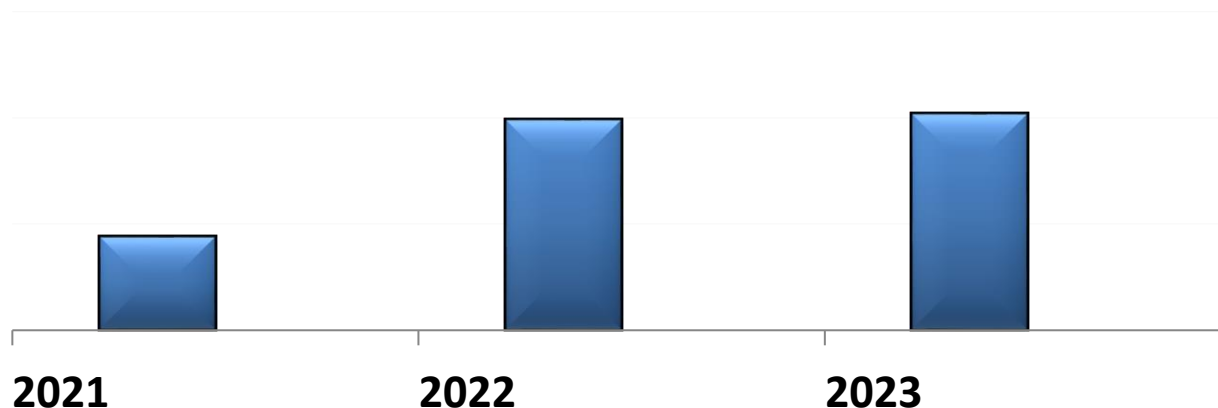
	2022	2023	Variation
Achats	100 361 €	108 741 €	8 390 €
Services extérieurs	495 434 €	477 268 €	- 18 166 €
Autres Services extérieurs	402 460 €	434 488 €	32 028 €
Impôts et taxes	199 572 €	282 683 €	83 111 €
Charges du personnel	5 329 755 €	5 509 597 €	179 842 €
Dotations / provisions	167 337 €	285 601 €	118 264 €
Charges financières	7 687 €	6 214 €	- 1 473 €
Charges exceptionnelles	11 746 €	65 073 €	53 327 €
IS	111 400 €	37 626 €	- 73 774 €
Total des charges	6 825 752 €	7 207 291 €	381 539 €

Réel et budget : Charges

	2023	BUDGET 23	ECART
Achats	108 741 €	160 000 €	- 51 259 €
Services extérieurs	477 268 €	478 000 €	- 732 €
Autres Services extérieurs	434 488 €	356 000 €	78 488 €
Impôts et taxes	282 683 €	261 000 €	21 683 €
Charges du personnel	5 509 597 €	5 581 000 €	-71 203 €
Dotations / provisions	285 601 €	163 000 €	122 601 €
Charges financières	6 214 €	14 000 €	- 8 086 €
Charges exceptionnelles	65 073 €	10 000 €	55 073 €
IS	37 626€	0 €	37 626 €
Total des charges	7 207 291 €	7 023 000€	184 191 €

Zoom charges de fonctionnement

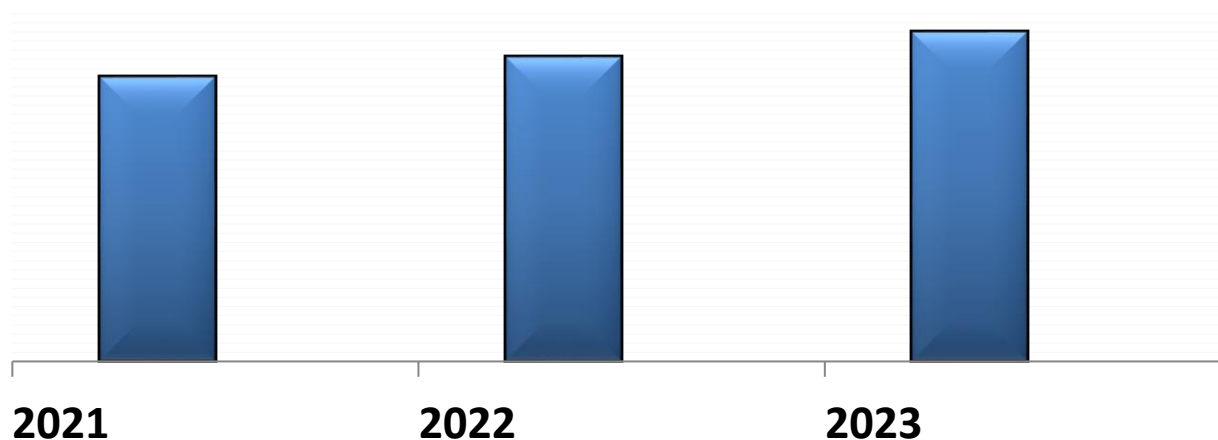
ANNEE 2022	998 255 €	13,8 %
ANNEE 2023	1 020 497 €	14,2 %



	2022	2023	
EDF - Engie	31 869	46 295	Tarif de l'énergie
Locations Immobilières	97 770	39 514	Acquisition Gambetta
Intérim	36 096	80 026	Remplacement arrêts maladie + embauches avec contrat intérim
Honoraires et honoraires infos	106 740	46 174	Cabinet de recrutement Intervista, installation office 365 et MAJ système en 2022
Affranchissements	21 297	62 900	Envoi Règlement Intérieur à tous les adhérents

Zoom charges de personnel

ANNEE 2022	5 329 755 €	74,5 %
ANNEE 2023	5 509 597€	76,5 %



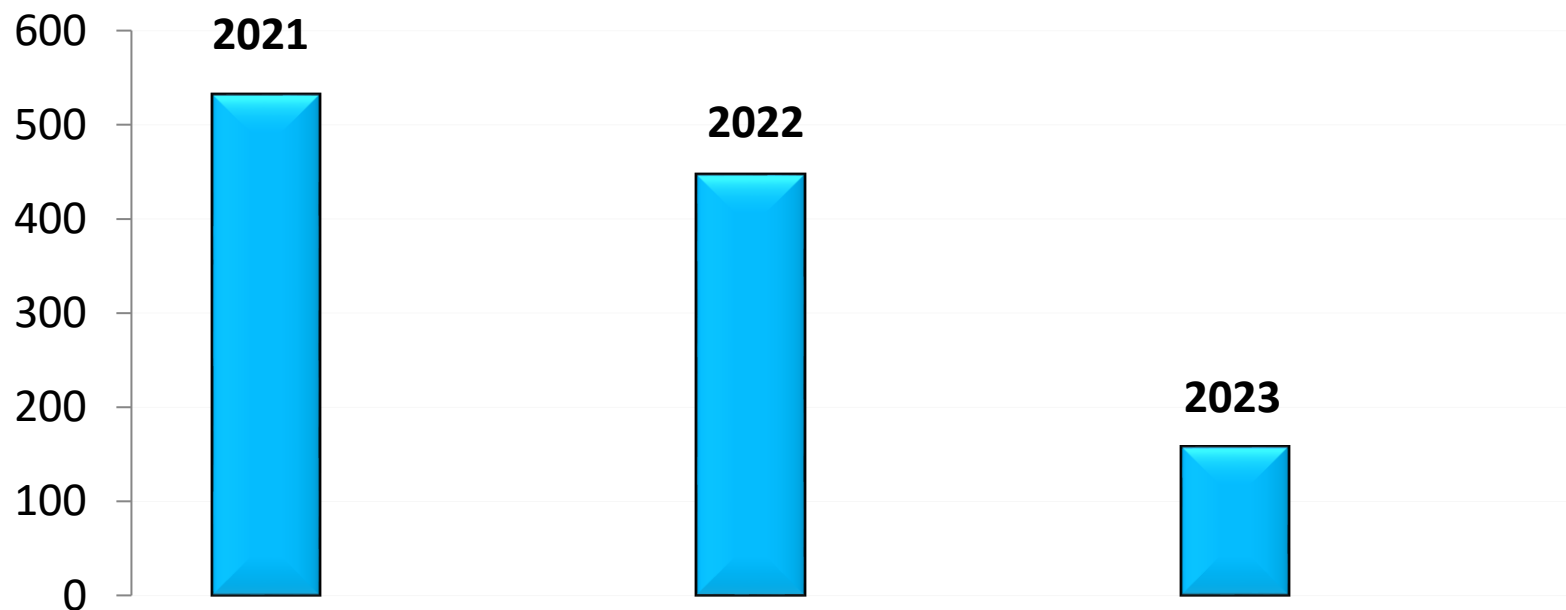
La variation de la masse salariale brute est due principalement à :

- aux médecins de par une augmentation de + 61 K€
- aux infirmiers, secrétaires, salariés non-cadres et administratifs par une augmentation de + 37 K€
- aux salaires ergonome pour + 17 K€
- mise en place de la PPV sur le mois de décembre : 111 K€
- indemnité de rupture conventionnelle : + 40 K€

Résultat de l'exercice

Pourcentage Produits

ANNEE 2022	446 580 €	6,2 %
ANNEE 2023	157 696 €	2,2 %





Présentation de l'Offre de Services AST25

[http://flowpaper.com/flipbook/Brochure Offre de Services AST25- 2024 v1](http://flowpaper.com/flipbook/Brochure%20Offre%20de%20Services%20AST25-2024%20v1)

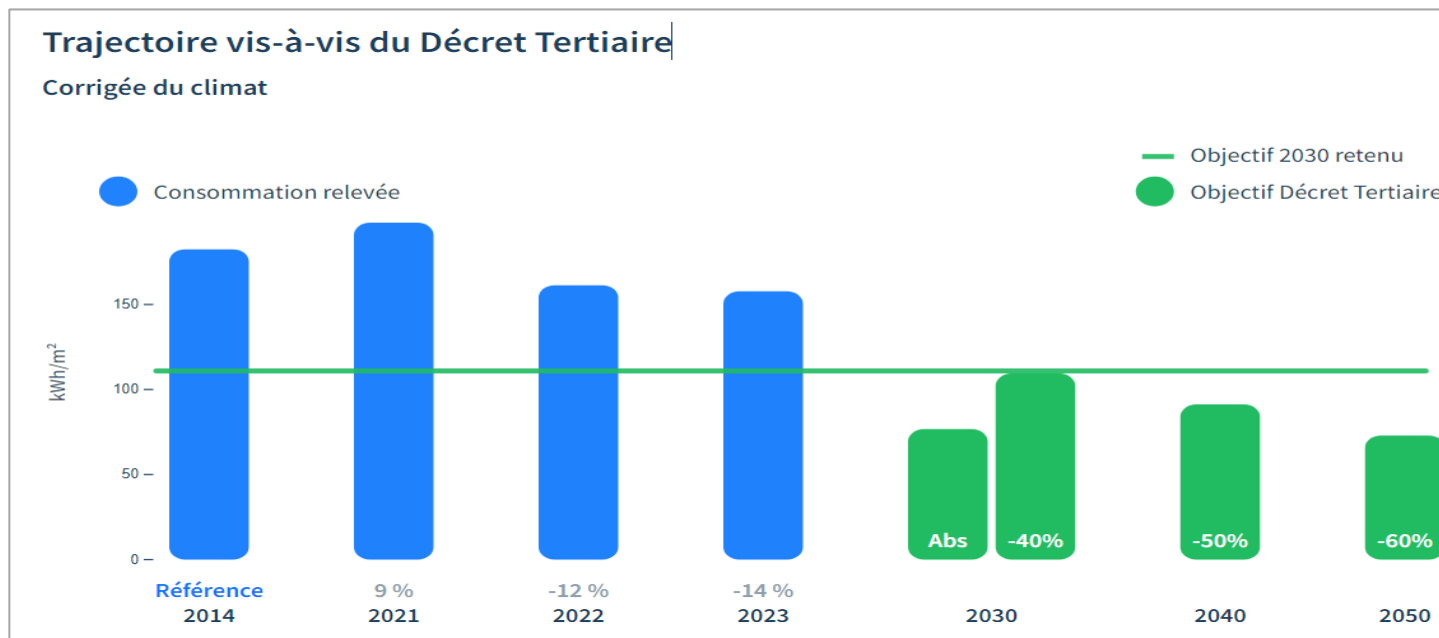


Décret Tertiaire et Etude Lowit



- Déclaration annuelle des consommations sur la plateforme nationale OPERAT à partir de 2020
- Choisir une année de référence entre 2010 et 2020 de consommation avec correctif météorologique et de présence d'effectifs
- Objectifs du décret tertiaire :
 - -40% de l'année de référence pour 2030
 - -50% de l'année de référence pour 2040
 - -60% de l'année de référence pour 2050

LOWIT = déclaration OPERAT & Modélisation et propositions d'actions de réduction pour atteindre l'objectif



Contribution à la déclaration

Catégorie décret tertiaire	Surface associée [m ²]
Administration et bureaux	301 m ²
Grande salle de réunion - Auditorium - Amphithéâtre (à partir de 30 places)	81 m ²
Local serveur (Surf inf 20 m ²)	11 m ²
Soins et Supports - Consultation	1 155 m ²
Zone Accueil Public	49 m ²
Zone archive sans contrainte hygrothermique	104 m ²

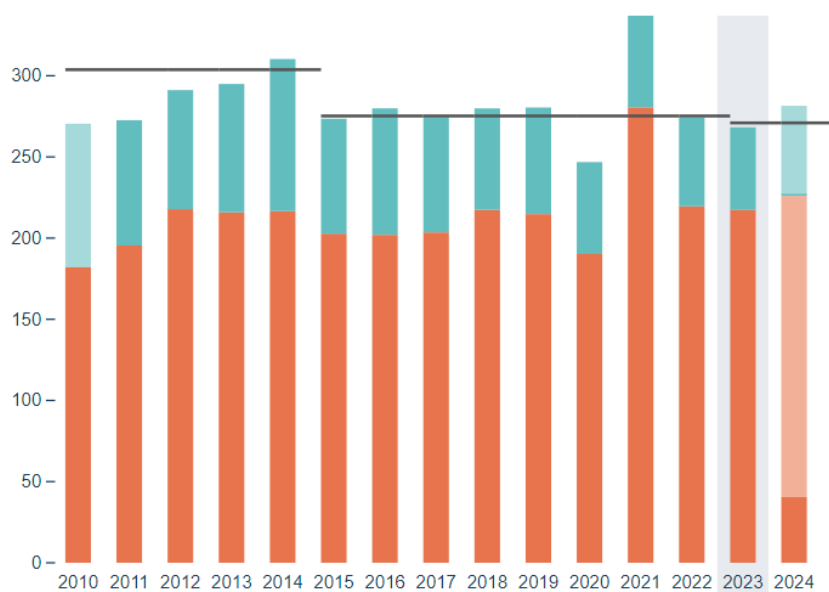
Au vu des informations recueillies et des travaux réalisés, Lowit recommande l'année 2014 comme année de référence.

Consommation de référence C_{ref} pour le bâtiment : 182 kWh_{ef}/m², basée sur factures 2014

Objectif réglementaire 2030 applicable : 109 kWh_{ef}/m²

Évolution de la consommation relevée ⓘ

2010 - 2024



Complétion	Correction du climat	Écart au modèle
Détail de l'année 2023		Complétion
Electricité		100 %
Gaz naturel		100 %

Répartition par énergies et usages



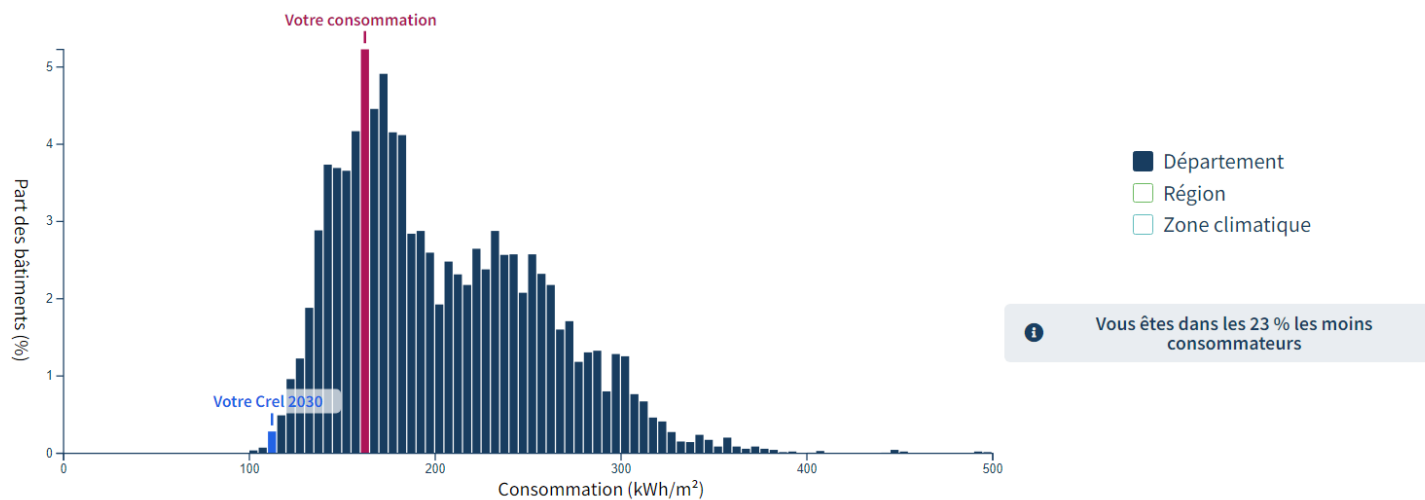
Electricité
56 MWh



Gaz naturel
216 MWh

Chauffage	76 %	207 MWh
Climatisation	7 %	19 MWh
ECS	4 %	11 MWh
Bureautique	2 %	5 MWh
Eclairage	8 %	21 MWh
Process	1 %	2 MWh
Autres	0 %	0 MWh
Ventilation	1 %	1 MWh
Auxiliaire	2 %	5 MWh
Total		272 MWh

Benchmark - Positionnement par rapport aux bâtiments similaires





Liste des actions

Nom	Impact énergétique	Investissement HT	Bilan durée de vie	Durée de vie	Date	Phase
GTB performante (catégorie B) Batiment annexe	-1 MWh	13032 € CEE : 75 €	-12290 €	15 ans	juin 2024	Planifié
GTB performante (catégorie B) Centre rue Victor Sellier	-11 MWh	18251 € CEE : 1456 €	-3932 €	15 ans	juin 2024	Planifié
[Sobriété] Sensibilisation au réglage des températures Centre rue Victor Sellier	-21 MWh	0 € CEE : 0 €	1748 €	1 an	juin 2024	Planifié
[Sobriété] Sensibilisation au réglage des températures Batiment annexe	-1 MWh	0 € CEE : 0 €	85 €	1 an	juillet 2024	Planifié
Passage LED [avec changement de ballast] Centre rue Victor Sellier	-9 MWh	26250 € CEE : 2205 €	-6881 €	13 ans	juillet 2024	Planifié
Passage LED [avec changement de ballast] Batiment annexe	-0 MWh	2490 € CEE : 209 €	-1843 €	13 ans	juillet 2024	Planifié



Investissement HT

60 023 € (6 actions)

Impact annuel final

- 42 MWh - 16 %

Impact carbone final

- 7 743 kg éqCO₂ - 14 %

Bilan sur la période

- 29 237 €

Investissements potentiels 2024

- **Actions décret tertiaire**
- **Achat d'un local sur le secteur de Maîche**
- **Achat d'un local sur le secteur de Baume les Dames**

COMPTE	BUDGET 2024
Cotisations et droits d'entrée	7 350
Produits Financiers	64
Transferts de charges	28
Dont transfert charges exploitation	10
Dont Indemnités Prévoyance	18
Reprise de provision	0
Produits exceptionnels	14
Total Produits	7 456
Achats	149
Dont Examens médicaux	40
Dont Energies et mobiliers	79
Services extérieurs	637
Dont Entretien des locaux	95
Dont Locations immobilières	48
Dont Maintenance(inclus Pulse)	315
Dont Primes d'Assurance	57
Autres Services extérieurs	359
Dont Frais de Déplacement	85
Dont Frais de télécommunications	80
Dont Affranchissements	30
Dont honoraires	35
Dont Personnel Intérimaire	45
Impôts et Taxes	268
Dont Formation continue	119
Dont Taxe professionnelle (CVAE)	50
Frais de Personnel	5 832
Dont Rémunérations	4 035
Dont Charges sociales	1 797
Dotations (comptes 68)	170
Charges Financières	6
Impôts sur les Sociétés	0
Charges Exceptionnelles	12
Provisions pour ristourne	0
Total Charges	7 433
RESULTAT (BENEF OU PERTE)	23

Résultat d'exploitation :
-37 K€

Rapports du Commissaire aux Comptes

Fiduciaire de Révision Comptable
Monsieur Jean-Louis RICHARD

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve les Comptes de l'exercice 2023 et donne quitus à la Fiduciaire de Révision Comptable représentée par Monsieur Jean-Louis RICHARD, pour sa mission de Commissaire aux Comptes.

Elle donne également quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs de l'Association, pour leur gestion au cours de l'Exercice 2023.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat positif de l'Exercice 2023, soit la somme de **157 697 €** au « Fonds de Prévoyance pour opérations mobilières et immobilières » (*Poste Autres Réserves de la liasse fiscale*)

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale ratifie les montants et modalités de calcul des cotisations dues par les adhérents pour l'année 2024 et approuvés par le Conseil d'Administration.

Soit la grille tarifaire suivante :

Changement système cotisation	PER CAPITA HT
ANNEE	2024
Frais d'adhésion par adhérent	50 €
OFFRE SOCLE : Forfait / Salarié déclaré	94 €
Tarif Intérimaire / visite	94 €
Visite Embauche (réalisée uniquement)	94 €
Absence inexcusée	45 €
OFFRE SPECIFIQUE : travailleurs indépendants	94 €

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité légale.



MERCI DE VOTRE ATTENTION